CCAS ÉCHIROLLES
BILAN D'ACTIVITÉ

2013/14

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VILLE D'ECHIROLLES

UNE VILLE PROTECTRICE ET BIENVEILLANTE

Ce bilan d'activité du CCAS présente – sur deux ans, 2013 et 2014 – un portrait socio-économique de la population échirolloise en donnant à voir concrètement ce que sont les politiques solidaires que nous conduisons sur notre territoire. Il offre un aperçu complet des actions conduites dans des domaines multiples – petite enfance, gérontologie, prévention, développement social, santé.

J'en suis convaincu et c'est un des éléments qui figure au cœur de notre projet pour Échirolles : les communes sont des espaces de recherche et d'innovation, des lieux de solidarité, d'accès aux services publics et de promotion sociale pour toutes et tous. Nous portons la volonté de faire d'Échirolles une ville à la fois protectrice et bienveillante.
Nos efforts concourent à la réduction des inégalités et au mieux vivre ensemble.

Nous sommes confrontés à des enjeux essentiels, dans un contexte de crise économique, sociale et de baisse continue des dotations de l'État : répondre aux besoins des habitant-es pour tous les âges de la vie – petite enfance, retraite, grand âge, avec une approche globale du vieillissement – grâce à une connaissance très fine des besoins sociaux, privilégier la proximité pour favoriser un service de qualité et pour faciliter l'accès aux droits, et lutter contre toutes les discriminations.

Les deux années traitées dans ce bilan ont notamment vu le renouvellement des contrats de projet des six centres sociaux, élaborés avec les habitant-es, celui du contrat enfance jeunesse 2014-2017 signé avec la Caisse d'allocations familiales, la poursuite du remarquable travail accompli – en lien avec les bailleurs – en termes de logements intergénérationnels ou l'anniversaire de Cité Plurielle, dont les 20 ans ont été fêtés avec le collectif d'habitant-es et d'associations qui contribue à cette semaine contre le racisme et les discriminations.

Nous voulons demain encore mieux accompagner les familles en termes de petite enfance, secteur qui comptera prochainement un nouvel espace multi-accueil de 40 places au Village Sud. Notre approche globale de cette question – une offre diversifiée des modes de garde, des inscriptions plus simples, de nouvelles activités, une adaptation aux besoins évolutifs des familles – doit être encore renforcée pour mieux accueillir les 848 enfants de moins de six ans qui fréquentent nos équipements.

2015 verra aussi la création des comités des usagers des centres sociaux et le lancement de la réflexion sur les futures Maisons des habitant-es que nous voulons mettre en place à partir des centres sociaux.

J'ajoute, plus largement, que nous continuerons d'accorder une priorité forte à l'école, à travers notamment notre projet éducatif territorial qui propose des activités de qualité, diversifiées à des tarifs abordables pour toutes et tous.

Cette approche volontaire que nous développons ne peut masquer les désengagements successifs de l'État dont les dotations diminuent chaque année, créant de nombreuses difficultés pour les villes et les familles qui y vivent.
Dans ce contexte, il nous appartient d'adapter nos réponses aux besoins pour ne laisser personne au bord du chemin, de créer les conditions pour que les réductions budgétaires affectent le moins possible les prestations et les services que nous devons à tous les Échirollois-es, et en particulier aux plus fragiles.

Tel est le sens de notre action au quotidien.

Renzo Sulli
Président du CCAS

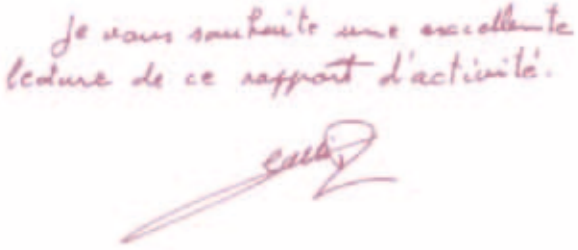

SOMMAIRE

> Partie 1 / Les besoins sociaux des Échirollois

Portrait socio-économique de la commune ..... P 6

> Partie 2 / Bilan d'activité

Un évènement à la loupe : la charte parentalité ..... P 20

Petite enfance ..... P 22

Gérontologie et handicap ..... P 36

Développement social et solidarité ..... P 46

Prévention ..... P 62

Santé ..... P 69

Bilan financier ..... P 80

partie 1

Les **besoins sociaux** des Échirollois

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

Chiffres clés

- → **36 177** habitants en 2012
- → **7 415** Échirollois de moins de 14 ans
- → **8 445** Échirollois de plus de 60 ans, dont 3 413 de plus de 75 ans
- → **1** Échirollois sur 3 vit seul
- → **11,5%** des ménages sont des familles mono parentales
- → **39,6 %** de la population échirolloise de plus de 15 ans ou plus a un niveau supérieur au baccalauréat
- → **58 %** de la population de 15 à 64 ans non scolarisée appartient à la CSP employé ou ouvrier
- → **54,5 %** des foyers fiscaux sont imposables
- → **13,7 %** de taux de chômage en 2014 (catégorie A) et **19,5 %** (catégories A, B, C)
- → **49 %** des ménages sont propriétaires occupants de leur logement, **34 %** sont locataires du parc public

ÉCHIROLLES – ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1968 (NOMBRE D'HABITANTS)

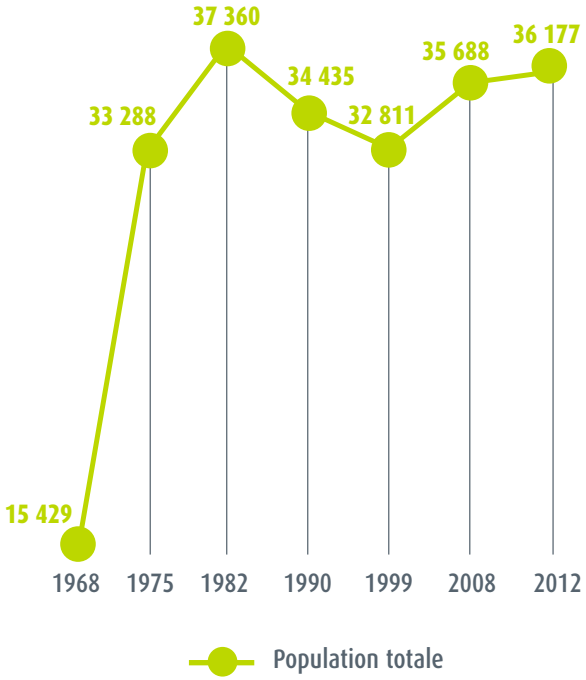

● ● ● DÉMOGRAPHIE

> Une ville à la démographie dynamique

Peuplée de 36 177 habitants en 2012, Échirolles est la troisième ville du département de l'Isère. Après une baisse de la démographie dans les années 1980-90, la population continue de croître depuis 1999 (+ 10 % entre 1999 et 2012). Avec 572 naissances domiciliées en 2012 pour 270 décès, Échirolles est une commune à la démographie dynamique.

> Une ville où jeunes et retraités sont particulièrement nombreux

→ LES JEUNES FORTEMENT REPRÉSENTÉS

La structure de la population échirolloise est proche de celle de la France. Les enfants de moins de 14 ans sont légèrement sur-représentés comparé à l'agglomération grenobloise (+ 4 points). À l'inverse, les 15 à 29 ans sont moins présents (- 7 points).

→ UNE CROISSANCE IMPORTANTE DES PLUS DE 75 ANS

Les plus de 60 ans représentent 23,5 % des Échirollois, contre 21,2 % dans l'agglomération. C'est la population des plus de 75 ans qui a le plus augmenté : + 37 % entre 2006 et 2011, pour atteindre 3 413 personnes.

→ DES DIFFÉRENCES MARQUÉES ENTRE QUARTIERS

Les Essarts et Village Sud sont les quartiers les plus jeunes d'Échirolles. Les plus de 60 ans sont particulièrement présents sur les secteurs Ouest, Surieux et Granges.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION À ÉCHIROLLES DE 2006 À 2011 / INSEE

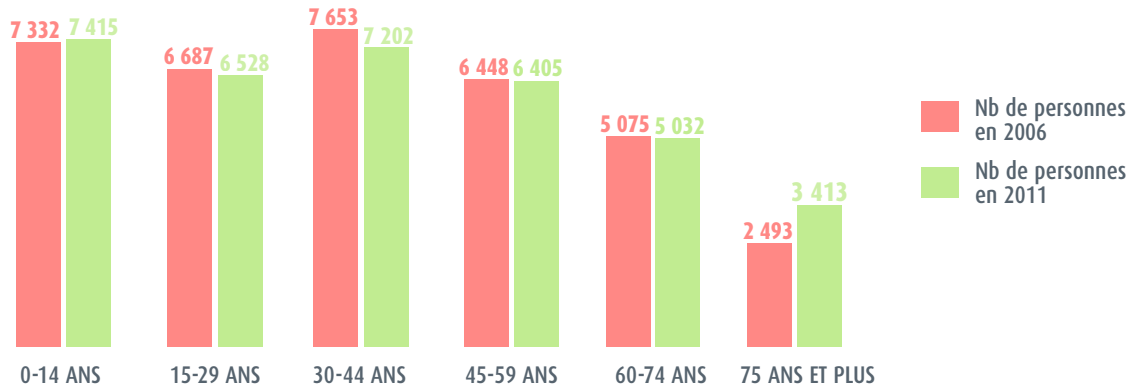

STRUCTURE DES ÂGES PAR QUARTIER / INSEE 2011

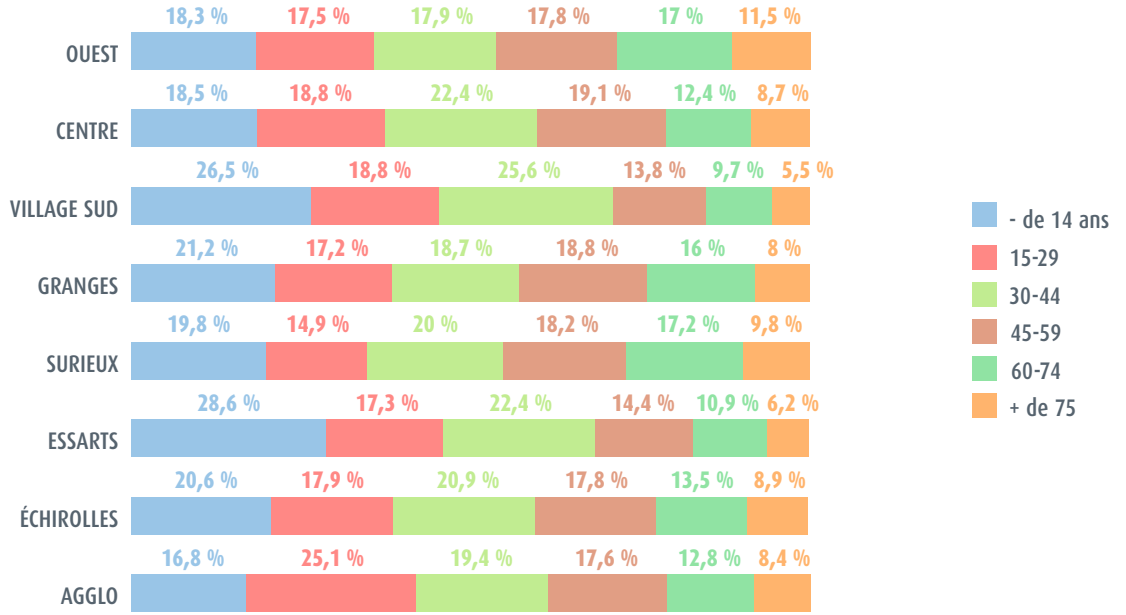

> Un grand nombre de familles

La part des **ménages avec enfant(s)** est plus importante à Échirolles (40 %) que dans l'agglomération (+ 8 points). Les secteurs du Village Sud et des Essarts comptent la plus forte proportion de familles avec enfant(s). À l'inverse, dans le quartier Ouest, 66 % des ménages sont sans enfant.

Les **ménages monoparentaux** représentent 11,5 % des ménages échirollois contre 8,8 % des ménages de l'agglomération. Au Village Sud, un ménage sur quatre est une famille monoparentale.

Comme à l'échelle nationale, un tiers des Échirollois sont **des personnes seules**. Elles vivent en plus grand nombre à Surieux (38 %) et Ouest (36 %). Par contre, aux Essarts, la part des isolés est faible (un ménage sur cinq).

STRUCTURE DES MÉNAGES SELON LES QUARTIERS / INSEE 2011

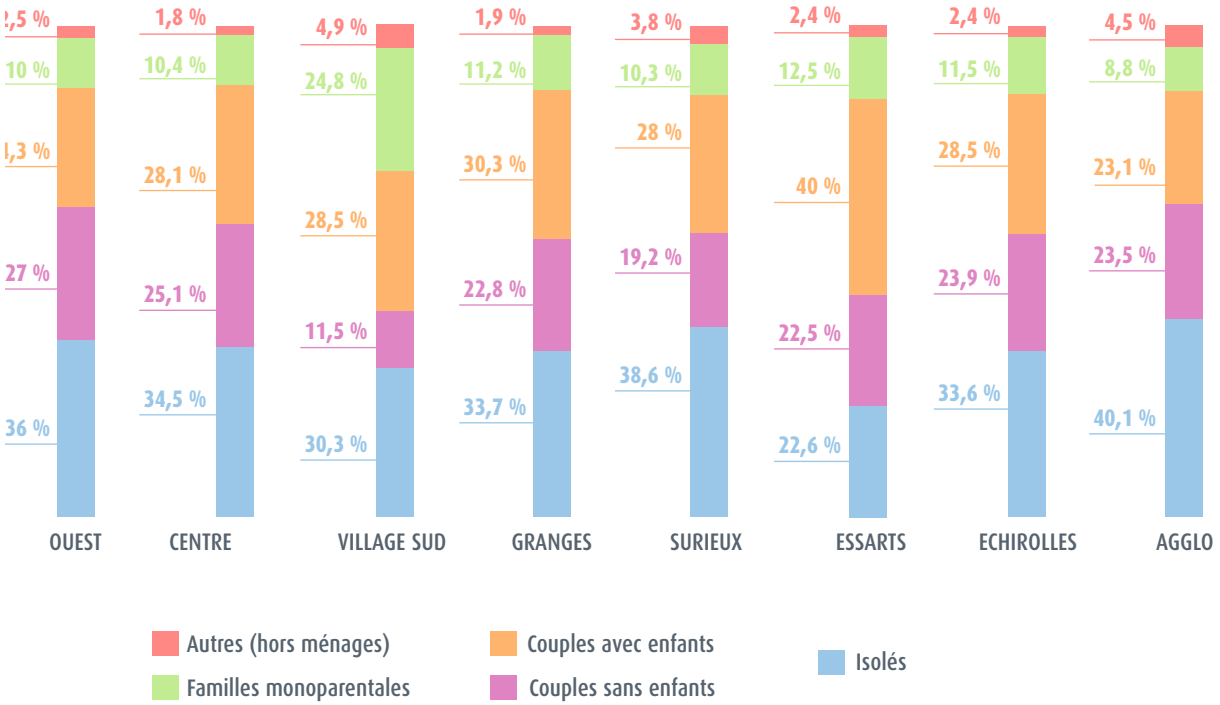

●●● CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES, EMPLOI, FORMATION

> Des CSP plus modestes à Échirolles que dans l'agglomération

Les Échirollois appartiennent à des catégories socio-professionnelles plus modestes que la moyenne de l'agglomération. 58 % de la population active relève de la catégorie employé-ouvrier (45 % sur le territoire de la Métro).
Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont sous-représentées à Échirolles (13,4 %) par rapport à l'agglomération (23,6 %). Les CSP les plus favorisées sont plus nombreuses sur les secteurs Ouest, Centre et Granges.

POPULATION ACTIVE DE 15 À 64 ANS SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE / INSEE 2011

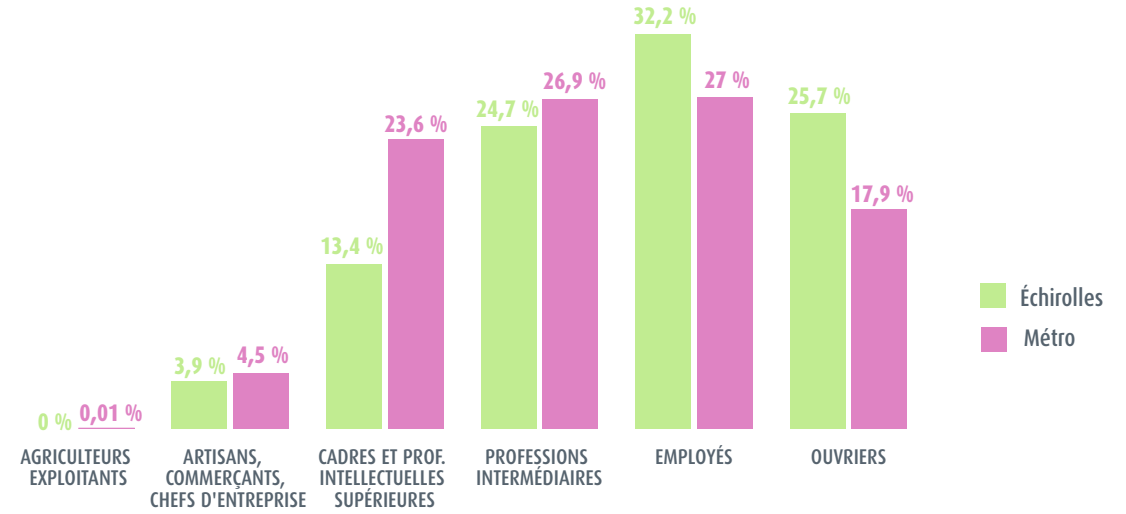

> Un niveau de formation moins élevé à Échirolles

Parmi la population non scolarisée de plus de 15 ans, 26 % n'a aucun diplôme (18,1 % dans l'agglomération). 12 % des Échirollois détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur long, contre 22 % dans l'agglomération.

> Un tiers des Échirollois ayant un emploi travaille à Échirolles

19 631 emplois étaient recensés en 2014 dans 1 163 entreprises. Échirolles est un pôle d'activité économique important dans l'agglomération. Un Échirollois ayant un emploi sur trois travaille dans la commune. 21,5 % des Échirollois qui travaillent occupent un temps partiel.

• • • REVENUS, PRÉCARITÉ, CHÔMAGE

> Des revenus plus faibles à Échirolles

La moyenne des revenus nets déclarés par foyer est de 20 881 € à Échirolles alors que la moyenne de l'agglomération se situe à 25 616 €, soit un écart de 18 %. Le revenu net déclaré moyen est trois fois plus élevé à Corenc qu'à Échirolles.

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ – POPULATION DE 15 ANS OU PLUS, NON SCOLARISÉE / INSEE 2011

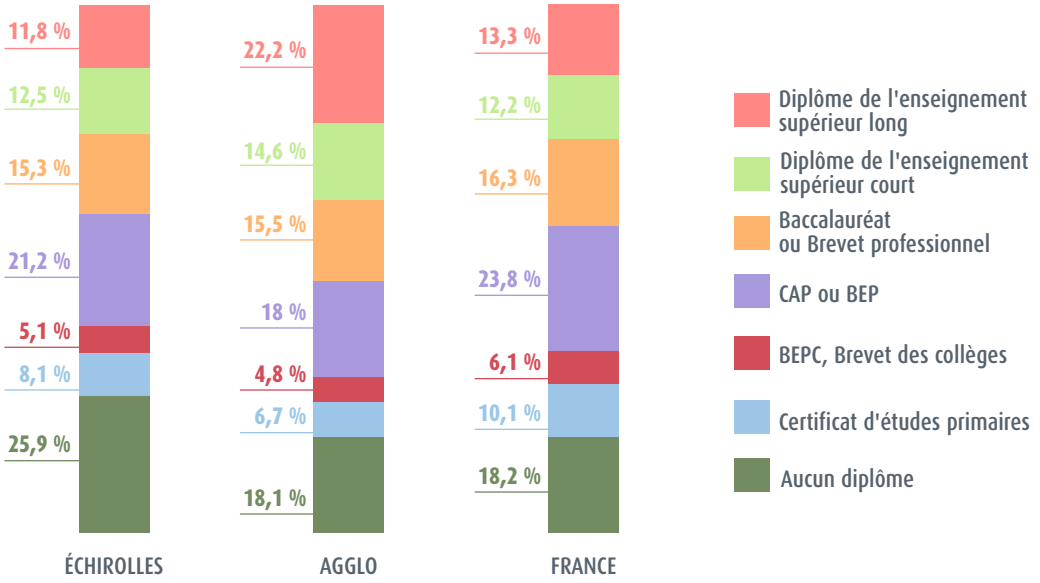

IMPÔT SUR LE REVENU DES FOYERS FISCAUX / INSEE 2011

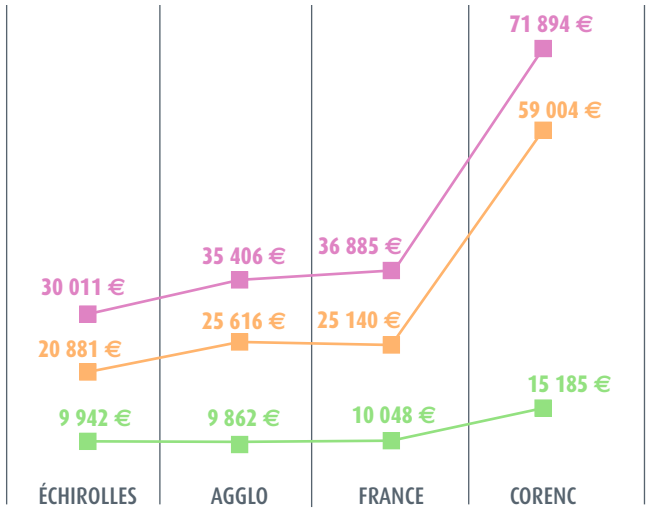

PART DES FOYERS FISCAUX IMPOSABLES – NON IMPOSABLES / INSEE 2011

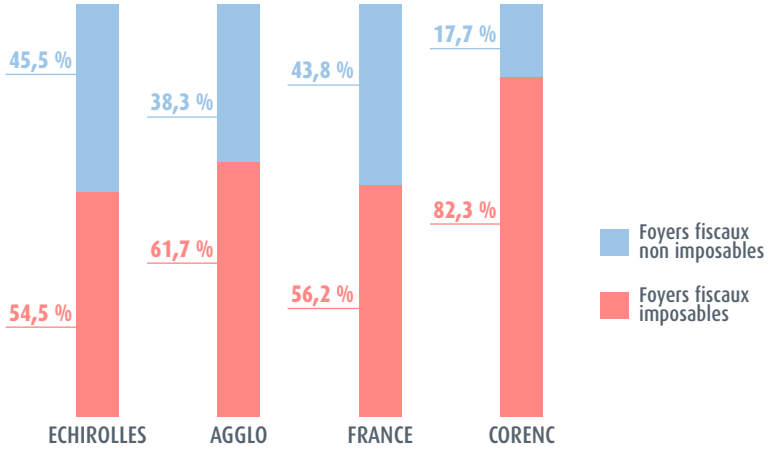

La part de foyers fiscaux non imposables est plus importante (45,5 %) que dans l'agglomération (38,3 %). D'autre part, les ménages appartenant au 1er décile ont un revenu déclaré moyen de 5 117 €, contre 6 970 € dans l'agglomération grenobloise, soit un écart de 36 %.

> Les Échirollois les plus riches le sont beaucoup moins que dans l'agglomération

Si Échirolles se situe dans la moyenne des revenus déclarés pour les foyers les moins aisés, c'est surtout lorsque l'on regarde les revenus les plus élevés que la ville se distingue. Le revenu net déclaré moyen des ménages imposables est inférieur de 18 % à celui de l'agglomération. Le revenu moyen des ménages du 9e décile (les plus aisés) est inférieur de 23 % à celui de l'agglomération.

COMPARAISON DES NIVEAUX DE VIE / INSEE 2011

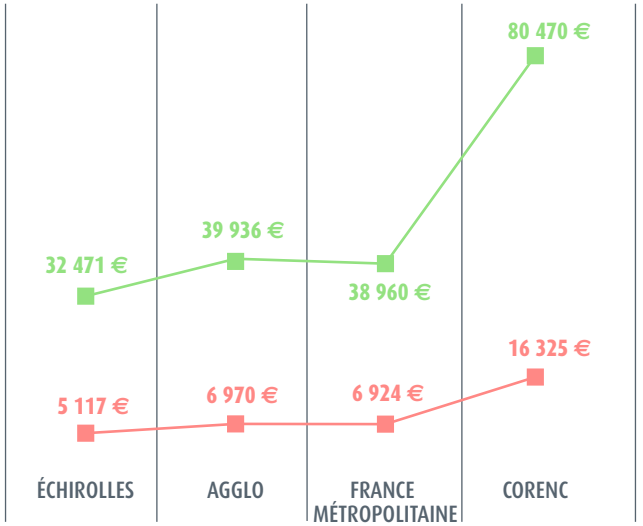

> Un chômage particulièrement marqué à Echirolles

En décembre 2014, un actif échirollois sur cinq est inscrit à Pôle emploi (catégories A, B, C), soit 3 points de plus qu'au niveau régional. Le chômage de catégorie A touche 13,7 % des actifs. Entre 2010 et 2014, le chômage de catégorie A a progressé de + 18 %, et le chômage toutes catégories confondues de + 25 %.

**Catégorie A* : demandeurs d'emploi n'ayant pas du tout travaillé au cours du mois
***Catégorie B* : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité inférieure à 78 h au cours du mois
***Catégorie C* : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité supérieure à 78 h au cours du mois

> Un chômage qui augmente plus rapidement chez les seniors et les jeunes

Sur les 2 220 demandeurs d'emploi de catégorie A, les 2/3 ont entre 25 et 49 ans. Si le chômage a augmenté de + 18 % entre 2010 et 2014, le chômage des moins de 25 ans croît plus rapidement (+ 23 %), et le chômage des plus de 50 ans explose (+ 73 % entre 2010 et 2014).

> Des écarts de statuts entre les hommes et les femmes

Les femmes sont plus souvent salariées que les hommes (+ 3 points) et plus fréquemment en CDD (+ 5 points).

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIE A – CATÉGORIES A, B, C ENTRE 2010 ET 2014 (STOCK ET FLUX)

		Dont moins de 25 ans	Dont plus de 50 ans
DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIE A			
Nombre	2 220	353	452
% des actifs	13,70 %		
Évolution 2010-2014	+ 18 %	+ 23 %	+ 73 %
CATÉGORIE A, B, C			
Nombre	3 144	474	619
% des actifs	19,50 %		
Évolution 2010-2014	+ 26 %	+ 25 %	+ 76 %

STATUT ET CONDITION D'EMPLOI DES 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE EN 2011

	HOMMES	%	FEMMES	%
ENSEMBLE	7 045	100	6 816	100
SALARIÉS	6 441	91,4	6 426	94,3
Titulaires de la fonction publique et CDI	5 482	77,8	5 352	78,5
CDD	512	7,3	819	12
Intérim	200	2,8	94	1,4
Emplois aidés	31	0,4	53	0,8
Apprentissages-stages	215	3,1	108	1,6
NON SALARIÉS	605	8,6	390	5,7
Indépendants	306	4,3	241	3,5
Employeurs	299	4,2	142	2,1

> Les allocataires CAF

7 300 ménages sont allocataires de la CAF, couvrant 19 600 personnes (allocataire + conjoint + enfants), soit 54 % de la population. Ce taux est supérieur de 7 points à la moyenne nationale. L'analyse des indicateurs concernant les allocataires de la CAF indique que la précarité est marquée à Échirolles et qu'elle augmente régulièrement.

→ 28 % des allocataires échirollois sont des allocataires dépendants : les prestations de la CAF représentent plus de la moitié de leurs ressources.

→ Les allocataires à bas revenus sont sur-représentés à Échirolles (39 % des allocataires).

→ 3 657 enfants en « situation vulnérable », c'est-à-dire vivant dans un ménage à bas revenus.

ALLOCATAIRES CAF EN 2013 / CAF 2013

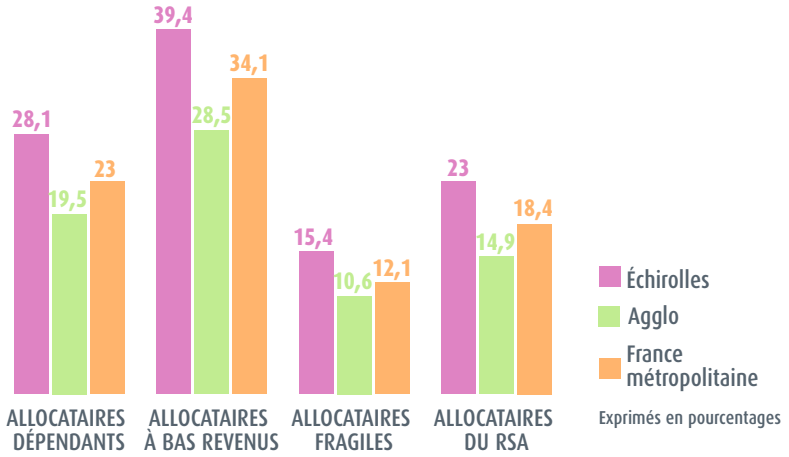

Exprimés en pourcentages

Allocataires dépendants
Allocataires pour lesquels les prestations de la CAF représentent plus de la moitié des ressources.

Allocataires à bas revenus
Allocataires dont le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus, soit 1 021 € en 2013.

Allocataires fragiles
Allocataires au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations de la CAF.

ZOOM

Le RSA, *revenu de solidarité active*

En 2013, 1 683 ménages échirollois étaient allocataires du RSA, soit 11 % des ménages. Le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de + 30% entre 2009 et 2013. Ils sont particulièrement présents sur certains territoires. Aux Essarts et à Surieux, la population couverte par le RSA représente 11 % de la population échirolloise. Dans ces quartiers, c'est presque un habitant sur quatre qui vit dans un ménage couvert par le RSA. Au Village Sud ou à Luire-Viscose, 17 % de la population est couverte par le RSA. Ainsi, les 2/3 des personnes couvertes par le RSA vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, alors que ces territoires ne représentent que 36 % de la population échirolloise.

* ***Population couverte** : allocataire + conjoint + enfants*

* ***Quartiers prioritaires au sens de la politique de la ville** : Essarts – Surieux, Luire-Viscose, Village Sud.*

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES RSA ENTRE 2009 ET 2013 / CAF 2009-2013

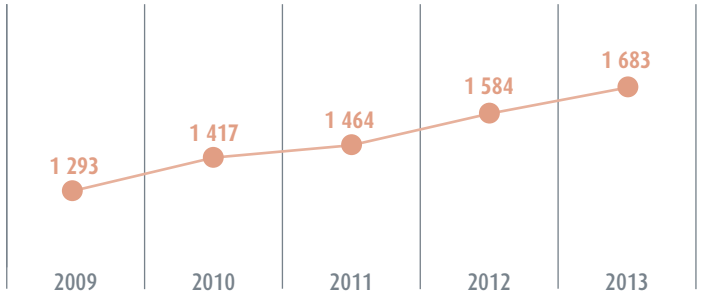

PART DE PERSONNES COUVERTES PAR LE RSA DANS LA POPULATION TOTALE / CAF 2013

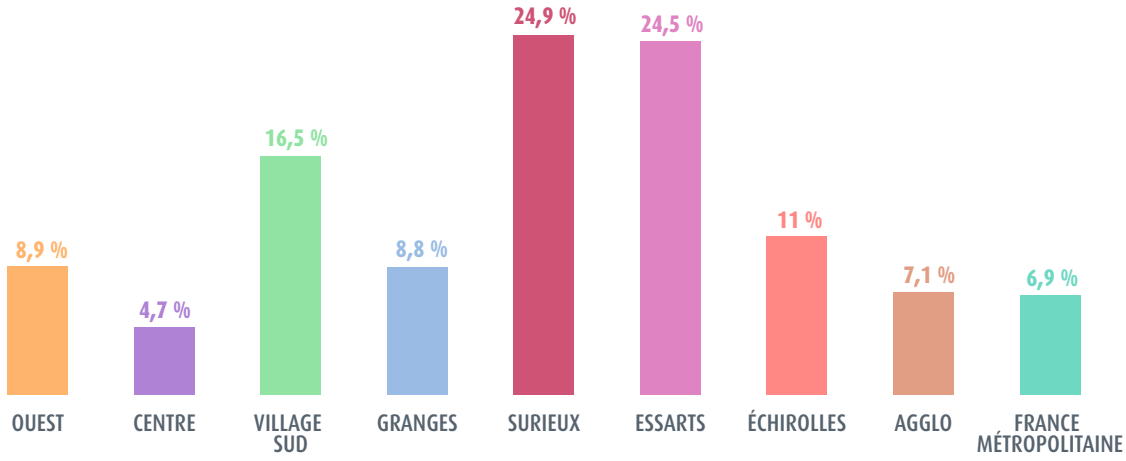

●●● LOGEMENT

> Un territoire dont le parc de logements est majoritairement collectif

La commune compte 16 066 logements, dont 95 % sont des résidences principales, 4 % des logements vacants, 1 % des résidences secondaires ou occasionnelles.
88 % des logements sont des appartements. Les maisons individuelles représentent 1 logement sur 10 à Échirolles, alors que ce taux est de 1 sur 5 dans l'agglomération. Les maisons individuelles sont concentrées dans deux secteurs : Centre (78 % des maisons du territoire) et Ouest (20 %).

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (EN % DES LOGEMENTS) / INSEE 2011

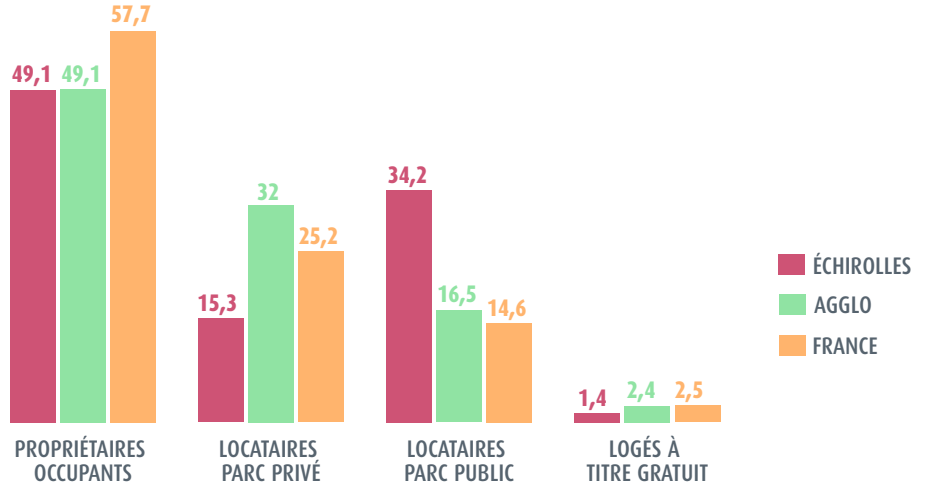

Un parc de logements qui continue d'évoluer

767 logements collectifs devraient être livrés entre 2015 et 2017, soit une augmentation de 5 % du parc de logements de la commune :

- 333 logements locatifs sociaux
- 248 logements en accession à la propriété
- 160 logements en accession sociale à la propriété
- 26 logements spécifiques (résidences en locatif privé)

> Plus d'un ménage sur trois est locataire du parc social

Plus d'un ménage sur trois réside dans un logement social (34,2 %), soit plus de deux fois la moyenne de l'agglomération.
Si la moitié des logements sont occupés par des propriétaires occupants (même taux que dans l'agglomération), la part de ménages locataires du parc privé est beaucoup plus faible à Échirolles (15,3 %) que dans l'agglomération (32 %).

Les propriétaires occupants ou bailleurs se situent plutôt sur les secteurs Centre, Ouest et Granges. À l'inverse, les territoires Essarts-Surieux, Village Sud et Luire-Viscose concentrent les taux les plus élevés de locataires du parc public (entre 65 % et 98 %).

> Les allocataires de l'aide au logement

65 % des allocataires échirollois de la CAF perçoivent un allocation logement, soit 11 points de plus que la moyenne nationale (54 %). Parmi eux, près des 3/4 résident dans le parc public (72 %), 16 % dans le parc privé. Ce profil des allocataires de l'aide au logement est très différent de celui de l'agglomération, où la moitié des allocataires de l'aide au logement réside dans le parc privé.

AIDES AU LOGEMENT SELON LE STATUT DU LOGEMENT / CAF 2013

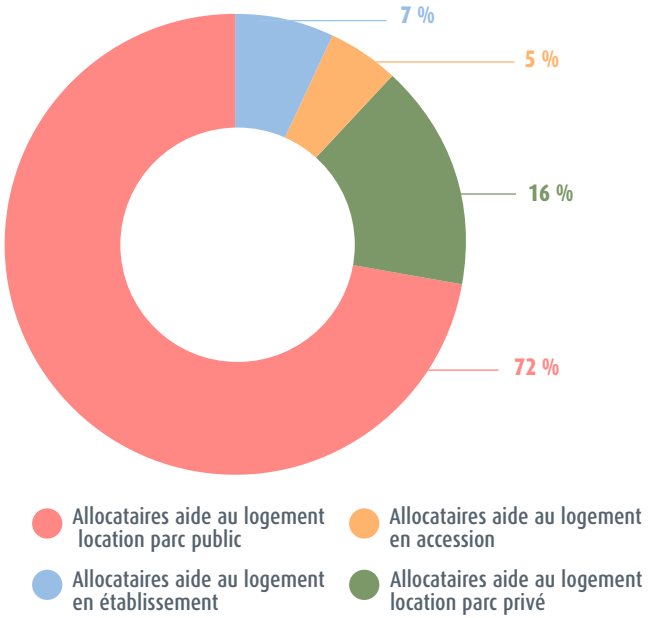

●●● SANTÉ ET HANDICAP

> Un nombre important de bénéficiaires de la Couverture maladie universelle

• 2 191 bénéficiaires de la CMU en 2013, + 65% entre 2009 et 2013

• 4 454 personnes couvertes par la CMU, soit 12,4 % de la population (5 % en Isère)

> Les personnes en situation de handicap très présentes à Échirolles

• 701 personnes percevaient l'Allocation adulte handicapé (AAH) en 2013, soit 1 141 personnes couvertes.

• La population couverte par l'AAH représente 3,2 % de la population échirolloise, soit deux fois plus qu'à l'échelle du département (1,7%).

• 150 familles percevaient l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) en 2013.

Certaines pathologies sur-représentées à Echirolles

La ville d'Échirolles est marquée par un niveau de pathologies supérieur à la moyenne de la région Rhône-Alpes et de plusieurs communes de l'agglomération.

→ **Les affections longue durée** (maladies chroniques) sont sur-représentées à Échirolles, avec un taux standardisé de 17,4 % des affiliés à la sécurité sociale, alors que ce taux est de 15,2 % en Rhône-Alpes.

→ **Le diabète** est également sur-représenté à Échirolles (5,3 % des patients ont un traitement lié au diabète, contre 4,2 % en Rhône-Alpes), et tout particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : Essarts-Surieux, Village Sud, Luire-Viscose. On sait que la précarité accentue les difficultés de prise en charge de certaines pathologies comme le diabète.

LE CCAS, UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

STATUT

Le CCAS est un établissement public administratif dont la présence est de droit dans chaque commune. Cela se traduit par :

– une personnalité morale de droit public,
– un conseil d'administration,
– un budget autonome,
– un tableau des effectifs différent de celui de la commune.

ORGANISATION

Le CCAS est géré par un conseil d'administration dont le maire est président de droit.

Une composition mixte du conseil d'administration avec des membres de la société civile et du conseil municipal

Le conseil d'administration est composé à parité de 8 membres du conseil municipal et de 8 membres de la société civile, tous nommés par le maire. Les membres de la société civile sont choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social, menées dans la commune. Au nombre de ces membres doivent figurer : des représentants d'associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, des associations familiales désignées sur proposition de l'UDAF, des associations de retraités et de personnes âgées du département, des associations de personnes handicapées du département.

MISSIONS

Le CCAS de la Ville d'Échirolles regroupe plusieurs champs d'intervention qui portent :

– sur des populations cibles pour le secteur gérontologie et handicap ainsi que pour la petite enfance.
– sur des phénomènes sociaux, à savoir la pauvreté, la précarité et l'insertion pour le service développement social et l'insertion socio-professionnelle pour le secteur prévention.
– sur la santé en raison de l'obligation pour chaque commune de plus de 15 000 habitants de tenir un fichier vaccinal.

Des structures municipales pour répondre aux besoins des habitants

Crèches, halte-garderies, Maison de l'enfant, Maison des parents, logement-foyer pour personnes âgées, Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes, centres sociaux, Maison pour l'emploi, Maison des habitants, Trait d'union Parolesanté, etc.

→ 350 emplois représentant 327 équivalents temps plein (ETP)

partie 2

Bilan d'activité

UN ÉVÈNEMENT À LA LOUPE

LA CHARTE PARENTALITÉ

RECHERCHE ACTION

> La parentalité au cœur des débats

Aujourd'hui, « la parentalité » suscite de nombreuses interrogations chez les parents comme chez les professionnels des champs éducatif et médico-social. L'évolution de la société a profondément modifié les places et rôles de chacun. Dans ce contexte de surresponsabilisation des parents trop souvent considérés comme les « coupables » des difficultés de leurs enfants, il a semblé important d'engager une réflexion, à la demande des parents. Elle porte sur la condition parentale en tenant compte des conditions d'existence des parents au quotidien, de leurs questionnements et attentes relatifs à l'éducation.

→ LES PREMIÈRES RÉFLEXIONS DES PARENTS

L'autorité, les responsabilités, la transmission, la coéducation, l'autonomie de l'enfant, la communication, la nécessité de donner de l'amour, l'influence de la société de consommation, l'importance de trouver de l'aide, les conséquences des séparations… : « Être parent : ça s'apprend ».

> Une recherche-action innovante et participative

La recherche-action sur les relations parents-professionnels a débuté fin 2013. L'enjeu est de recueillir des points de vue des parents pour croiser ensuite leur regard avec celui des professionnels.

LA SOIRÉE DE LANCEMENT EN DÉCEMBRE 2013

120 personnes : 45 parents, 75 professionnels

Trois étapes de travail :
– Une étape dédiée aux parents afin de mieux comprendre leurs préoccupations éducatives et parentales dans le contexte d'aujourd'hui ;
– Une étape dédiée aux professionnels, pour échanger sur leurs approches dans leur rapport aux familles ;
– Une étape dédiée à un travail commun parents-professionnels, dans l'objectif de construire un référentiel commun qui pose les bases de modes d'intervention respectueux des familles, d'une cohérence et d'une continuité des fonctions éducatives et du rôle de chacun.

> La parole aux parents : des rencontres durant toute l'année 2014

Une vingtaine de parents ont échangé sur leur vécu parental à Échirolles et sur les thématiques éducatives qu'ils souhaiteraient approfondir et partager. Ils ont retenu et construit la question suivante : «Comment faire pour que parents et professionnels puissent se rapprocher sur ce qu'ils partagent et ce qui les différencie, en terme de valeurs, de représentations, etc.».

> Professionnels : créer une culture commune pour plus de cohérence dans les relations aux parents

La Ville d'Échirolles offre aux parents de nombreux services autour de l'enfant, de l'adolescent et de sa famille : modes de garde de l'enfant de moins de 3 ans, lieux d'accueil enfants-parents, centres de loisirs, activités périscolaires, activités au sein des centres sociaux et des pôles jeunesse. Leurs missions, cadres d'interventions, et compétences sont spécifiques. Il s'agit donc pour eux de réfléchir à leur cohérence interne sur les questions de parentalité, pour construire un socle commun de conduites des relations professionnels-parents.

L'intervention d'un sociologue, Gérard Neyrand

La Ville a fait le choix d'être accompagnée par un sociologue, Gérard Neyrand. Dans son livre *Soutenir et contrôler les parents* (Erès, 2011), il rend compte des différentes modalités d'intervention possibles sur la parentalité et leurs éventuelles contradictions. Tant au niveau de l'enfant que de la gestion collective des rapports enfants-parents qui se trouvent jugés, voire sanctionnés en cas d'échec ou de dérive.

→ Perspectives

- UNE MANIFESTATION CO-ORGANISÉE AVEC DES PARENTS SUR LE THÈME : « PARENTS-PROFESSIONNELS : CROISONS NOS REGARDS ! »
- DES TEMPS DE FORMATION DE PROFESSIONNELS ET DES GROUPES DE TRAVAIL PARENTS-PROFESSIONNELS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE COMMUNE SUR LES QUESTIONS DE PARENTALITÉ

PETITE ENFANCE

Deux enjeux majeurs

- Éveiller, éduquer, prévenir et lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge.
- Permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Une volonté politique

- Promouvoir un accueil des jeunes enfants de qualité.
- Proposer aux familles des modes de gardes diversifiés.
- Faciliter le retour à l'emploi par un accès plus aisé aux modes de gardes.
- Contribuer au soutien des familles, notamment les plus vulnérables.
- Participer à la protection de l'enfance

→ Réalisé en 2013-2014

- Renouvellement des projets d'établissement de tous les équipements d'accueil de jeunes enfants (2014-2017)
- Contribution à la réforme des rythmes scolaires avec le service éducation, autour des besoins des enfants de moins de 6 ans
- Renouvellement du contrat enfance jeunesse 2014-2017 (CAF)
- Point d'étape du projet « la réussite des enfants, parlons-en », dans le quartier Essarts-Surieux

Chiffres clés

→ **3 207** enfants de moins de 6 ans au 31/12/2014 dont 1 669 de moins de 3 ans et 1 538 de plus de 3 ans à 5 ans (données CAF)

→ **848** enfants accueillis dans les équipements municipaux : 421 enfants en crèche et 427 enfants inscrits en halte-garderie

→ **214** places en accueil régulier collectif (crèches et multi-accueil) et **31** en accueil régulier familial

→ **70** places par demi-journée en accueil occasionnel (haltes-garderies)

→ **268** assistantes maternelles agréées au 31/12/14, dont **236 en activité**, proposant 590 places d'accueil pour les moins de 3 ans (dont 101 disponibles) et 165 places pour le périscolaire (dont 50 disponibles). 65 % des assistantes maternelles en activité fréquentent un des deux relais assistantes maternelles.

UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PETITE ENFANCE

> Une offre diversifiée de modes de garde

→ 4 TYPES DE MODES DE GARDE

- **Crèches :** Accueil régulier pour les enfants dont les parents ont une activité.
- **Haltes-garderies :** Accueil occasionnel permettant la socialisation des enfants et la garde ponctuelle pour l'organisation personnelle du temps des familles.
- **Multi-accueils :** Ces équipements associent accueil régulier et occasionnel.
- **Assistantes maternelles :** Personnes agréées pour accueillir des enfants à leur domicile.

Chiffres clés

→ **3** crèches, **4** haltes-garderies, **3** multi-accueils

→ **2** relais assistantes maternelles

→ **1** Maison de l'enfant, **1** Maison des parents

→ **144** agents, soit 131 ETP (mais besoin réel fonctionnel : 140 ETP)

→ **Des compétences multiples** responsables d'équipements et du pôle petite enfance, coordinatrice des équipements d'accueil, puéricultrice, auxiliaire de puériculture, psychomotricienne, conseillère conjugale, assistante de gestion, secrétaire, cuisinière, lingère, agent d'entretien, éducateurs de jeunes enfants, médecin, psychologue, agent d'animation petite enfance

Perspective : finalisation du projet « charte de parentalité »

[•••] > UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PETITE ENFANCE

ZOOM

À quoi sert un relais assistantes maternelles ?

Il existe deux relais assistantes maternelles à Échirolles (RAM) pour trois lieux d'accueil : Ville Neuve, Ouest, Centre.
UN RAM a pour fonction :
– d'accompagner les parents dans leur recherche d'une assistante maternelle ;
– d'informer les assistantes maternelles et les parents employeurs de leurs droits et devoirs respectifs ;
– de renseigner les personnes qui souhaitent demander un agrément pour devenir assistantes maternelles,
– d'organiser, en lien avec les assistantes maternelles, des temps collectifs pour favoriser les rencontres entre les enfants en dehors du domicile de garde.

Alerte

LES ASSISTANTES MATERNELLES SONT MOINS SOLLICITÉES

Sur 755 places disponibles, 151 places restent vacantes (27 %). Plusieurs facteurs expliquent cette situation :
– Les parents préfèrent s'orienter vers l'accueil collectif par choix éducatif mais aussi pour des raisons de coût (l'avance à débourser lorsque l'on rémunère une assistante maternelle est plus importante qu'en crèche) ;
– Après avoir augmenté pendant plusieurs années, le nombre d'assistantes maternelles est en légère baisse ;
– Certains quartiers connaissent un taux de chômage important, ce qui réduit le recours aux assistantes maternelles de ces territoires.

> Une évolution de l'activité des équipements d'accueil

Au-delà de la fonction de garde assurée dans les équipements d'accueil, les attentes des parents concernent de plus en plus l'éveil, la socialisation et le contenu éducatif apporté à l'enfant.
En 2014, le nouveau Contrat enfance jeunesse a pu intégrer le calcul du taux d'occupation en fonction d'une référence à un taux théorique modulé et non plus par rapport à un taux de référence théorique standard. Ce taux est en effet plus fidèle à la réalité de l'activité, et moins défavorable à la Ville, financièrement.

TAUX D'OCCUPATION / TAUX MODULÉ EN 2014

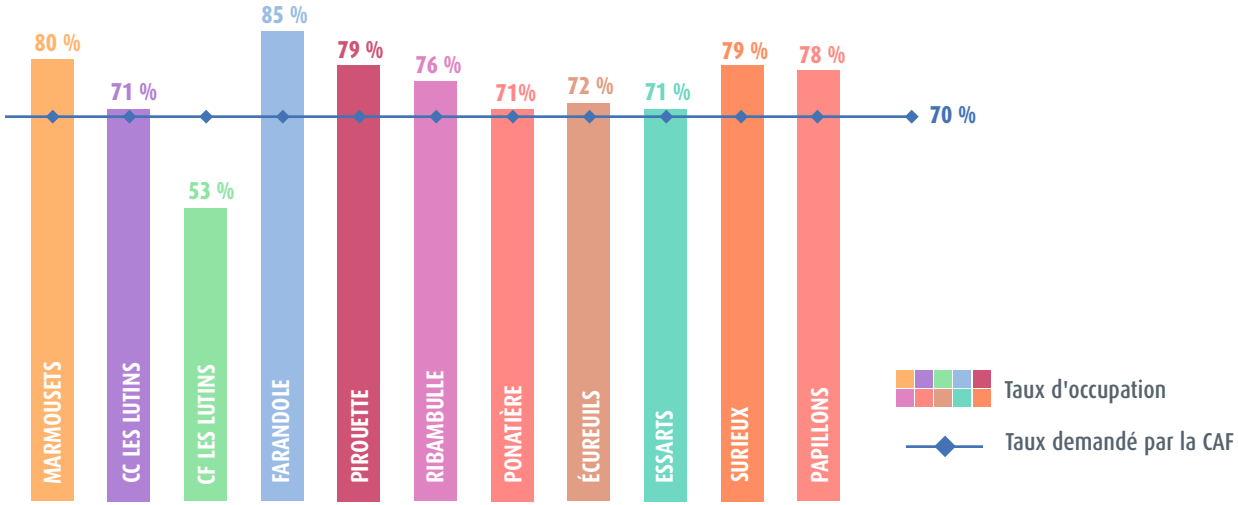

Le taux moyen d'occupation des structures d'accueil à Echirolles est de 73,9 %, ce qui est supérieur au taux préconisé dans le Contrat enfance jeunesse (70 %). Dans les équipements où le taux est inférieur à 70 %, on sait que plus le niveau de vie moyen des familles accueillies est faible, plus les taux de facturation et d'occupation sont faibles (étude CNAF).

> UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PETITE ENFANCE

→ EN CRÈCHE, LES TEMPS D'ACCUEIL SUR 2 ET 3 JOURS SONT EN HAUSSE

En 2012, le temps d'accueil sur deux jours a été introduit afin de mieux répondre à un besoin des familles et à une optimisation de la gestion des équipements. En 2012, les temps d'accueil sur 2 et 3 jours ne représentaient que 6 % des contrats. Depuis 2013, ce taux est monté à 12 %.
Le Multi-accueil La Ponatière est l'équipement le plus confronté à la demande de demi-journées et de temps d'accueil de 2 et 3 jours (45 % des contrats). La liste d'attente est particulièrement importante avec de nombreuses demandes insatisfaites. (87 enfants ne pourront être accueillis à la rentrée 2015).

→ LA TAILLE DES FAMILLES

Les enfants accueillis en halte-garderie font partie de familles qui comptent plus d'enfants qu'en crèche. 20 % des enfants accueillis en crèche vivent dans des famille de 3 enfants ou plus, alors que ce chiffre monte à 41 % en halte-garderie. Au-delà de 3 enfants, les parents sont plus nombreux à arrêter une activité professionnelle. Leur demande s'oriente vers un accueil occasionnel dans le but de faire découvrir le collectif à l'enfant et l'amener vers de nouvelles activités.

TEMPS DE GARDE MOYEN EN CRÈCHE

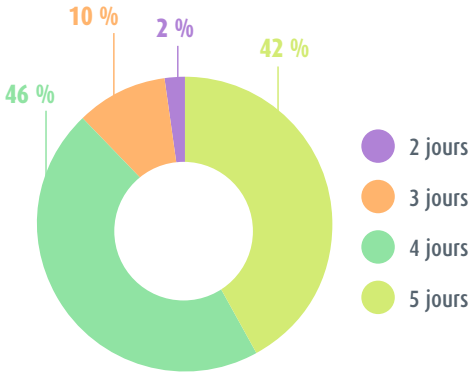

ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES AU COÛT DES EAJE – 2014

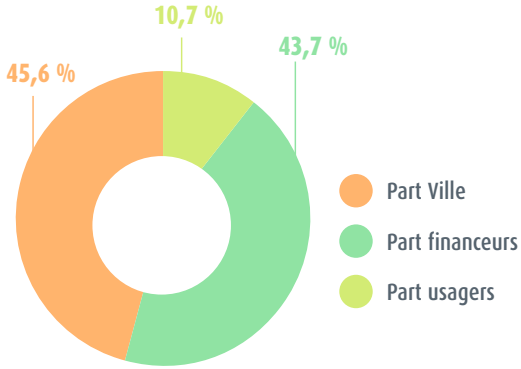

TAILLE DES FAMILLES – 2014

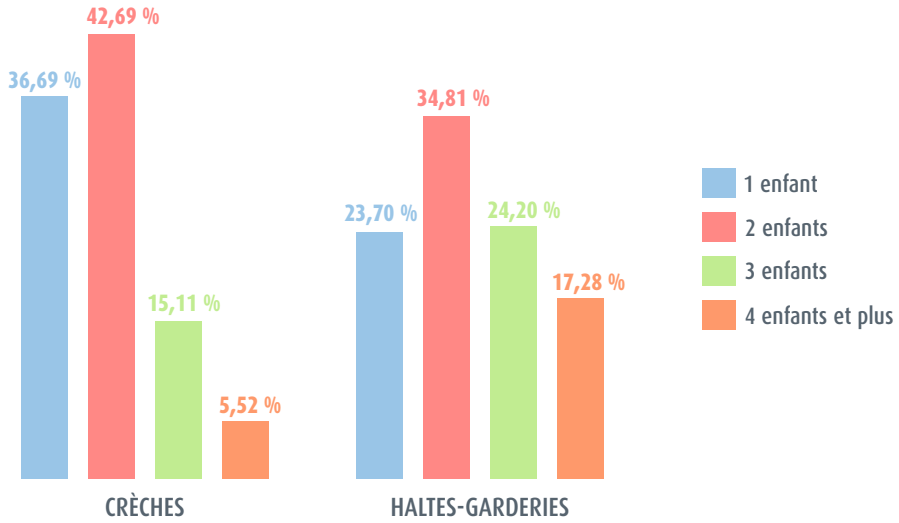

→ LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES FAMILLES

Dans la mesure où les halte-garderies répondent à un besoin d'accueil occasionnel, les personnes sans activité (30 %) y sont plus nombreuses qu'en crèche (5,5 %). Par ailleurs, les cadres et professions libérales représentent près de 27 % des familles en crèche, contre 11 % en halte-garderie.

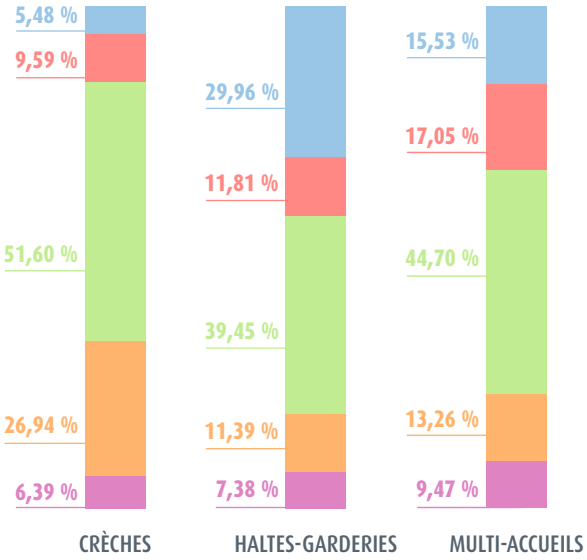

ZOOM

Les familles sous le seuil de pauvreté

La CAF estime que les familles qui paient moins d'1 € par heure de garde sont sous le seuil de pauvreté (estimé à 1 093 € / mois / unité de consommation en 2013).
En 2014, le prix moyen payé par les familles était de 1,35 € en crèche, et de 0,69 € en halte-garderie.
61% des enfants accueillis en EAJE à Échirolles ont une participation inférieure à 1€/heure. Cependant, ce taux monte jusqu'à 89 % dans certains établissements (halte-garderie Essarts et Surieux).
Un rapport du Haut Conseil à la famille d'octobre 2014 indique que dans les structures gérées par des collectivités, la participation moyenne des familles est de 19 % (moyenne nationale).
*À Échirolles, la participation parentale s'élève à 11,63 % seulement en 2013. 3 657 enfants échirollois de moins de 15 ans, soit **50 % des enfants, vivent dans des familles sous le seuil de pauvreté** (+ 4 % en 2 ans), contre 33 % sur le territoire de la Métro.*

[•••] > UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PETITE ENFANCE

ZOOM

Le renouvellement des projets d'établissement des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)

La plupart des EAJE d'Echirolles ont depuis longtemps un projet pédagogique. Le décret d'août 2010 a cependant renforcé cette exigence, avec l'objectif de définir des réponses adaptées en matière de mode d'accueil en prenant en compte les besoins des familles du territoire.

Le projet d'établissement est le moyen :

– d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et des familles ;

– d'harmoniser et orienter les pratiques des professionnels, permettant à chacun de s'appuyer sur une référence commune partagée ;

– de rendre lisible les choix éducatifs de l'équipement auprès des familles et des partenaires.

Le projet d'établissement est l'aboutissement d'un processus de réflexion sur les objectifs et les moyens de l'action éducative qui permet de préciser l'action au quotidien.

Le projet d'établissement est obligatoire pour :

– obtenir et pérenniser l'agrément de l'équipement par le service de Protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil général ;

– bénéficier des financements de la Caisse d'allocations aamiliales au titre de la Prestation de service unique (PSU).

Retravaillés en 2013, les nouveaux projets d'établissement ont pris effet en janvier 2014 pour une période de 4 ans.

> Éveiller, éduquer, prévenir

→ LES ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS PARTAGENT DES ORIENTATIONS FORTES

• **Éveiller :** Favoriser le développement harmonieux du jeune enfant pour créer les conditions favorables aux apprentissages.

• **Éduquer :** Accompagner l'enfant dans la découverte de ses compétences et l'appréhension des règles de vie en société.

• **Prévenir :** Intervenir le plus précocement possible pour prévenir les risques de vulnérabilité sociale et psychologique, sans schéma prédictif.

→ LA MAISON DE L'ENFANT

La Maison de l'enfant propose aux enfants de 0 à 6 ans et à leur famille des activités pour favoriser l'éveil et la découverte : motricité, éveil sensoriel, spectacles, participation aux manifestations festives..
Elle continue à répondre aux deux objectifs fixés à sa création :
– **accueillir** le centre de loisirs maternel et les activités périscolaires de cette tranche d'âge ;
– **mutualiser** le matériel, le mobilier, les jeux et les espaces d'éveil de la Maison de l'enfant avec les autres équipements d'accueil de jeunes enfants. Cela a permis de ne pas démultiplier la construction de salles de psychomotricité au sein de chaque structure.

Au cours de ces dernières années, l'activité de la Maison de l'Enfant a évolué dans plusieurs directions.

• **Le développement des lieux d'accueil enfants-parents**
– Ils répondent à la demande croissante des familles, de lieux d'échange et de rencontre (6 accueils par semaine : 5 dans les locaux de la Maison de l'enfant La découverte, 1 à l'espace Viscose-Ouest).
– Ils rendent accessibles à tous les espaces de découverte d'éveil et de créativité de la MDE. Ceux-ci sont des outils précieux d'accès à la culture, à l'éducation, au soutien à la parentalité qui permettent de lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge.
– Le développement des lieux d'accueil enfants-parents par la Maison de l'enfant a permis l'accès à de nouveaux financements pour compenser la dégressivité des financements du Contrat enfance jeunesse (CAF).
La Maison de l'enfant a également développé des actions d'accès à la culture pour les tout petits accompagnés de leurs parents (par exemple Délires de Lire). Elles sont complémentaires au schéma de développement culturel de la Ville qui n'intègre pas ce public.

• **Depuis septembre 2013, l'équipe de la Maison de l'enfant a été réorganisée pour répondre à la demande de redéploiement liée à la réforme des rythmes scolaires en maternelle**
– Elle a été accompagnée dans une démarche de changement tout au long de l'année afin de préfigurer des référents de territoire (en lien avec l'organisation des activités périscolaires, les centres sociaux et les EAJE par quartier) dans la perspective de mutualiser les moyens de la Maison de l'enfant pour les projets concernant les jeunes enfants et leurs parents.
– Elle a travaillé à l'inventaire, la codification et l'informatisation de tous les matériels, mobiliers, jeux acquis, construits et capitalisés au cours de 20 années d'existence.
L'objectif est d'en faciliter le prêt auprès de tous les acteurs en fonction des projets éducatifs pour optimiser les moyens dans un contexte de réduction budgétaire. Des fiches éducatives ont été rédigées pour en simplifier l'usage.

[•••] > UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PETITE ENFANCE

→ L'HEURE BLEUE

L'Heure Bleue est un lieu d'accueil parents-enfants pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents. Ils découvrent de nouveaux jeux, rencontrent d'autres enfants. Les parents peuvent jouer avec les enfants, échanger avec d'autres parents et les deux accueillantes professionnelles de la petite enfance et de la famille.

61 enfants
294 passages sur l'année 2014

ZOOM

La préparation de la réforme des rythmes scolaires en maternelle, une collaboration entre le service éducation et la Maison de l'enfant

Un enfant qui a entre 2 ans ½ et 5 ans a des besoins spécifiques, d'un point de vue biologique mais aussi psychique. Il était important que la réforme des rythmes scolaires, appliquée à Échirolles dès la rentrée 2013, prenne en compte ces spécificités.
Le service éducation et la Maison de l'enfant ont réfléchi à la mise en œuvre d'une réforme adaptée aux besoins d'enfants scolarisés en maternelle.
En 2013, 3 écoles ont été choisies pour mener une réflexion entre tous les acteurs : Jean-Jaurès, Jean-Moulin, Paul-Langevin. Des rencontres ont permis de croiser les attentes et préoccupations autour :
– des rythmes chrono-biologiques ;
– des interactions entre l'aménagement de l'espace, la posture des adultes, les propositions ou non d'activités ;
– des leviers relationnels et pédagogiques favorisant le bien-être psychologique de l'enfant.

Une rencontre avec les ATSEM a fait émerger les leviers et les freins permettant d'optimiser :
– la qualité de l'accueil des enfants et des parents ;
– l'aménagement d'espaces adaptés aux rythmes de l'enfant ;
– des temps d'échanges entre les acteurs ;
– les temps de transition et de transmission.

En 2014, les observations recueillies ont conduit le service éducation à construire avec les ATSEM un livret des « pratiques adaptées à l'accueil du jeune enfant , qui contient à la fois des apports théoriques et des astuces pour faciliter l'accueil des enfants au quotidien.

→ LA MAISON DES PARENTS

En 2014, les actions de la Maison des parents ont connu un essor significatif. En plus de ses activités régulières (entretiens individuels, groupes de parents), ce pôle ressource parentalité poursuit son développement dans le cadre de partenariats renforcés, avec l'Éducation nationale notamment. De nouvelles actions ont vu le jour au sein des écoles maternelles de la ville permettant d'entrer en contact avec des parents qui n'auraient pas nécessairement poussé la porte de la Maison des parents.

• Un nombre d'entretiens individuels en hausse

Aujourd'hui bien repérée par les professionnels relais du champ éducatif, médico-social et psychologique, la Maison des parents reçoit de plus en plus de parents dans le cadre des entretiens de conseil conjugal et familial.

– **340 entretiens réalisés en 2014**, soit une augmentation de 15,4 % par rapport à 2013.

– 86 parents reçus, dont 23 % de Ville Neuve, 18 % du quartier Ouest, 33 % du Centre, 8 % du Village Sud et 17 % de communes limitrophes (parents dont les enfants sont scolarisés sur la ville ou qui sont orientés par le CMP d'Échirolles).

Les thématiques abordées ont principalement trait aux questions d'autorité, à l'adolescence ainsi qu'aux conséquences des séparations.

Ces entretiens permettent aux parents de prendre du recul sur leurs difficultés, de cheminer vers des solutions pour vivre au mieux avec leurs enfants.

• Des groupes de parole au Café des écoles

La Maison des parents a développé différents types de collectifs :

– des groupes de parole mensuels : « Pas si facile d'être parents ! » et « Le passage adolescent », des groupes « contes pour adultes » traitant de questions relatives à la famille ;

– des groupes réunissant des parents autour de leurs questions éducatives : Café des écoles, dans trois écoles maternelles, une fois par mois de 8 h 30 à 9 h 30.

Ces temps de rencontre sont coanimés par la Maison des parents, la Maison de l'enfant et/ou un centre social. L'objectif est de favoriser les échanges entre parents, de les inviter à exprimer leurs questionnements ou leurs difficultés, dans un cadre sécurisant. La situation de groupe favorise l'expression et stimule les ressources personnelles des participants, par un processus de coétayage et d'identification réciproque. Cela permet aussi de sortir d'un sentiment d'isolement.

[•••] > UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PETITE ENFANCE

• Un travail en réseau
La Maison des parents travaille en lien étroit avec les différentes structures municipales comme le service éducation, les structures petite enfance, les bibliothèques ou la Maison de l'égalité Femmes-Hommes... De plus, elle anime l'Heure bleue avec l'APASE.

• La coordination de la Charte Parentalité
L'année 2014 a été marquée par le démarrage d'une réflexion menée à l'échelle de la ville et coordonnée par la Maison des parents autour des relations parents-professionnels (voir *Un événement à la loupe*).
La Maison des parents assure la coordination du projet : lien avec les services et les financeurs, organisation des réunions, communication, etc. Différentes instances de travail ont été créées pour définir les orientations, préparer et animer les rencontres avec les parents.

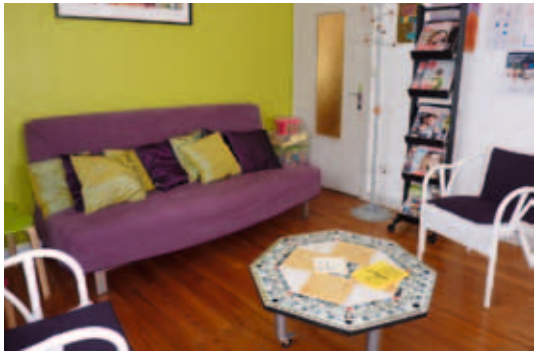

Entretien à la Maison des parents

→ UN LIEU RESSOURCE ASSOCIATIF SUR LA PARENTALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

La Véranda est une Maison verte telle que conçue par Françoise Dolto, dans une dynamique psychanalytique. La Véranda est gérée par une association soutenue par la Ville. Elle propose des temps d'accueil des parents et des enfants pour prévenir les difficultés liées à la vie quotidienne et familiale.

« LA RÉUSSITE DES ENFANTS, PARLONS-EN »

> La question centrale : la réussite de l'enfant

La première étape du projet avait été de partager les préoccupations autour des questions de langage :
– repères, freins, ressources à mobiliser ;
– définir une manière de communiquer avec les parents et les partenaires sur le projet.

En juin 2013, une réunion avait réuni 15 parents et 15 professionnels, autour de la question : « La réussite des enfants, c'est quoi ? ».
Ce temps a permis de recueillir les points de vue des parents et de proposer une méthodologie pour continuer à réfléchir ensemble.

les parents ont témoigné de leur satisfaction d'avoir été sollicités et invités à s'exprimer.

Les préoccupations exprimées par les participants

***– Apprentissages et plaisir** : être à côté de l'enfant, l'accompagner dans les étapes de la vie, encourager et valoriser ses projets ;*
***– Epanouissement et développement** : respecter le rythme de l'enfant, le laisser s'exprimer (émotions, envies, opinions..), encourager sa créativité ;*
***– Expression** : parler avec l'enfant, l'inciter à exprimer ses émotions, développer des outils d'expression autres que le langage, valoriser l'usage de la langue maternelle,*
***– Autonomie et place dans la société** : l'aider à décoder les codes de la société, à faire des choix, donner plus de place aux parents au sein de l'école.*

> Un projet cofinancé, accompagné par l'IFTS

Le projet a été financé dans le cadre du Plan espoir banlieue en 2012 et 2013, puis par la CAF en 2014 et 2015. Au total, 360 000 € de cofinancements ont permis le portage de ce travail ainsi que l'amélioration des conditions d'accueil des enfants (qualification et renfort d'équipes), en lien avec les objectifs de la recherche.
La conduite de la recherche-action a été confiée à l'Institut de formation des travailleurs sociaux (IFTS) d'Échirolles.

[●●●] > « LA RÉUSSITE DES ENFANTS, PARLONS EN »

> Les réalisations 2013 – 2014

• **Des supports visuels** (tract, affiche) pour servir de support d'échanges avec d'autres parents et professionnels du quartier et pour communiquer sur l'existence du groupe,

• **La construction d'un jeu sur le thème de la réussite des enfants**. Le jeu a été joué :
– dans les quartiers des Essarts et Surieux : places, sorties des écoles, centres sociaux ...
– au congrès de la FNAREN à Échirolles (Fédération nationale des associations de rééducateurs de l'Éducation nationale),
– avec l'exposition *Enfance chercheurs d'or* à la Mairie d'Échirolles en juin 2014

Les parents ont organisé un temps fort le 5 juin 2014 à La Butte afin de :
– partager avec un plus grand nombre de parents leur réflexion ;
– Accueillir des parents de l'Université populaire de parents de Grigny-Viry, qui travaille sur la même thématique.

Les parents ont construit la journée des Droits de l'Enfant 2014 avec la Maison de l'enfant :
– Choix des dix droits les plus en lien avec le travail des parents pour illustrer les paroles récoltées.
– Valorisation des paroles de parents comme fil conducteur de la journée des Droits de l'enfant.

La recherche-action a été présentée par les parents aux étudiants « éducateurs de jeunes enfants » de l'IFTS.

Depuis septembre 2014, le groupe action se réunit deux fois par mois, en alternance au Centre Social des Essarts et au Centre Social Surieux. Le groupe a choisi deux axes de travail :

- **La réflexion** : Exploitation de la matière récoltée pour dégager des thèmes de travail et de projets.

- **L'action** : Continuer à faire vivre le jeu et constituer une malle ressource.

« Plus on décide ensemble, plus on est sûr d'y arriver ensemble »

Les parents du groupe action

GÉRONTOLOGIE ET HANDICAP

Chiffres clés

→ **8 445** personnes de plus de 60 ans, soit 23,5 % des Échirollois en 2011 (21,2 % en 2006)

→ **3 413** personnes de plus de 75 ans, soit 9,5 % des Échirollois en 2011 (7 % en 2006)

→ **7 606** retraités du régime général en 2012

→ **347** personnes perçoivent le minimum vieillesse en 2012

→ **774 €** : pension de retraite mensuelle moyenne (hors retraites complémentaires)

→ **47,5 %** des retraités du régime général ne sont pas imposables

→ **774** bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie en 2013, dont 74 % de femmes

Sources CARSAT 2012, CG38 2012, INSEE 2011

Le vieillissement de la population, un enjeu fondamental

• Une loi pour l'adaptation de la société au vieillissement, en cours de préparation, reflète bien l'importance de cet enjeu.

• **À Échirolles, entre 2006 et 2011, les plus de 60 ans ont augmenté de 10 %**, alors que la population totale a augmenté de 0,9 %.

• **Les plus de 75 ans ont augmenté de 104 %** à Échirolles entre 1999 et 2011, ce qui correspond à **+ 1 746 personnes**. Leur nombre a doublé en une décennie, alors que la population échirolloise n'a crû que de 9,7 %. (*Source RGP INSEE*)

	60-74 ans	75 ans et plus	Population totale
1999	4 400	1 667	32 811
2011	5 032	3 413	35 995
Evolution 1999/2011	14,30 %	104 %	9,70 %

Des évolutions démographiques à anticiper

• Comment anticiper ce nouvel équilibre démographique ?

• Comment faire de la croissance des retraités un atout pour la société ?

• Comment adapter les réponses offertes à cette population dont les besoins sont très différents depuis les retraités actifs aux personnes en situation de grande dépendance ?

• Comment répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, qui sont très nombreuses à Échirolles ?

Chiffres clés

→ **2** établissements : le logement-foyer (LFPA) et la Maison d'accueil pour les personnes âgées dépendantes (MAPAD)

→ **6** services : aide à domicile, portage des repas à domicile, le Centre de prévention pour les personnes âgées (CPPA), service social personnes âgées, service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), accueil et orientation

→ **112** agents

→ **1 932** retraités au banquet des anciens

→ **451** adhérents dans les clubs de retraités

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Pré-Clou à Échirolles

La dépendance face à des défis majeurs

• Etant donné le coût extrêmement élevé de la prise en charge de la dépendance et la précarisation d'une partie de la population, les familles sont confrontées à des « restes à charge » très élevés. L'accompagnement social est largement complexifié, avec une palette d'outils restreinte.

• L'offre de logement adapté aux personnes dépendantes ou handicapées est insuffisante : Comment poursuivre l'effort de diversification de l'offre de logements pour les personnes dépendantes face à une demande croissante ?

Échirolles, une ville engagée

La Ville a développé depuis plusieurs années une approche globale du vieillissement et du handicap qui tient compte des attentes et des besoins des habitants de plus de 60 ans.

• **Donner toute leur place** aux personnes âgées et handicapées en favorisant leur participation à la vie locale.

• **Accompagner** les personnes en situation de dépendance en favorisant le maintien à domicile.

• **Soutenir les démarches** d'aménagement des espaces publics et des logements.

PARTICIPER

> Les seniors, une force vive de la ville

Les plus de 60 ans sont une force vive du territoire dans les liens sociaux familiaux, de voisinage, dans les associations... Leur expérience, leur savoir, leur disponibilité sont des ressources précieuses.
La Ville compte un nombre très important d'associations dans lesquelles les retraités sont particulièrement actifs.

→ LA CULTURE, UN CENTRE D'INTÉRÊT POUR LES RETRAITÉS

Le conseil consultatif des retraités a souhaité développer l'accès à la culture en mettant en place des visites des musées échirollois pour les seniors. Les clubs de retraités ont développé un partenariat avec les équipements culturels (La Rampe, la Ponatière) pour favoriser l'accès aux spectacles, au moyen de tarifs réduits et de places pré-réservées. Le partenariat permet également l'accès aux répétitions publiques gratuites en journée.

Le conseil consultatif des retraités

> Une dynamique participative avec le conseil consultatif des retraités

Créé en 2002, le conseil consultatif des retraités (CCR) est une instance de participation habitante, spécifique aux personnes âgées. Depuis sa mise en place, il a réfléchi sur de nombreuses thématiques : accès aux loisirs, logement et accessibilité, santé et fin de vie... et formulé des propositions. Le CCR s'est réuni à trois reprises en 2013, rassemblant à chaque fois une trentaine de personnes. En 2013, il s'est principalement intéressé à la question de l'adaptation du logement.

ZOOM

Des retraités actifs et impliqués

– Un partenariat avec l'ASTA (Activités sportives troisième âge) L'activité sportive permet de rester en forme et de créer de nouveaux liens. La signature d'une convention entre le CCAS et l'ASTA a permis de développer l'implantation de cette association à Échirolles.

– Les retraités impliqués dans les six centres sociaux de la ville Ils participent aux activités : sorties habitants, balades, ateliers avec leurs petits enfants... et prennent également toute leur place en tant que bénévoles et habitants actifs, notamment dans les réseaux de territoires.

> Maintenir des liens sociaux de proximité

→ LES CLUBS DE RETRAITÉS

Les clubs de retraités sont gérés par quatre associations. Des animatrices sont mises à disposition par le CCAS pour permettre la réalisation des activités et favoriser le lien interclubs.
Différentes activités sont proposées : ateliers manuels ou physiques, sorties pédestres, culinaires ou culturelles, jeux, expositions... Les clubs permettent aux retraités de maintenir des liens de proximité, de garder une activité physique et intellectuelle stimulante (jeux, projets divers..). De plus en plus, des temps d'animations interclubs sont organisés pour mutualiser et diversifier l'offre d'activités. La plupart se déroulent pendant l'été, au moment où les retraités sont les plus isolés.
On constate une augmentation de l'âge moyen des adhérents des clubs : 78 ans en 2013. L'éventail des âges est large : de 60 à plus de 90 ans. Les activités et projets proposés s'adaptent – autant que possible – à ces besoins différents.

• **451 adhérents** dans les clubs de retraités

→ DES VACANCES POUR LES RETRAITÉS

Chaque année, 50 retraités bénéficient d'un séjour vacances à la Grande-Motte. Les services municipaux sont mobilisés pour cibler des personnes qui ne partent pas en vacances, qui ont de petits moyens financiers ou sont isolées socialement.

→ LE SERVICE TRANSPORT ET ACCOMPAGNEMENT

Créé en 2010, ce service a prioritairement une vocation sociale : il permet aux personnes âgées en perte de mobilité de lutter contre l'isolement et de maintenir le lien avec l'extérieur. Elles peuvent ainsi se rendre une à deux fois par semaine dans les foyers restaurants et aux activités des clubs de retraités.
78 transports ont lieu chaque semaine, au moyen d'un minibus équipé.

→ LE SERVICE FESTIVITÉS

De nombreux évènements festifs spécifiques aux retraités ponctuent l'année : banquet des anciens, bons cadeaux, fête des mères. Ces temps sont importants pour partager des moments de rencontre et de retrouvailles. Les bons cadeaux apportent un coup de pouce au pouvoir d'achat des retraités en périodes de fêtes.

• **6 106 personnes** sont recensées dans le fichier festivités (personnes de plus de 65 ans et en situation de handicap à plus de 80 %)

ZOOM

Les projets transversaux de l'équipe d'animation

Au-delà de leur investissement dans les clubs de retraités, les animateurs du CCAS développent des projets qui s'adressent à tous les retraités échirollois.
Ces projets ont pour objectif de développer et maintenir les liens sociaux entre la population retraitée et l'ensemble de la population échirolloise. Les animateurs nouent ainsi des partenariats avec les écoles, les centres sociaux, DCAP, la Rampe, les bibliothèques...

AMÉNAGER SON ENVIRONNEMENT

L'accessibilité, un objectif pour le maintien à domicile

Avec une espérance de vie de 80 ans, on vit de plus en plus vieux et en bonne santé. Cependant, au moment de la perte d'autonomie, les personnes doivent pouvoir choisir de rester à leur domicile : c'est ce que préfèrent la majorité des personnes et de leurs familles.
Pour les personnes âgées en perte de mobilité, tout comme pour les personnes handicapées, la ville doit être accessible, le logement aménagé et adapté, l'environnement sécurisé.
Au moment de la perte d'autonomie, des structures doivent être en capacité de prendre le relais en évitant à la personne de se couper de son environnement habituel.

> Pouvoir vieillir chez soi

→ POURSUIVRE L'EFFORT D'ADAPTATION DES LOGEMENTS

L'adaptation du logement reste la solution souhaitée par les personnes vieillissantes et leurs familles. Ces adaptations sont difficiles à réaliser :
– Même s'il existe des possibilités de financements diverses, celles-ci sont fréquemment insuffisantes et le reste à charge pour les familles est important.

Une ergothérapeute au service gérontologie

Professionnelle de la réadaptation, elle évalue les difficultés des personnes à effectuer les actes de la vie quotidienne et les accompagnent afin de trouver des solutions concrètes pour améliorer l'autonomie dans leur logement. À partir de rendez-vous à domicile et de réunions collectives, l'ergothérapeute offre la possibilité de « mieux vieillir chez soi », en orientant les personnes vers les dispositifs de prise en charge financière.

– Dans le logement social, les logements adaptés sont parfois réattribués en commission d'attribution « classique » alors qu'ils répondent à des besoins spécifiques.

→ LES LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Les logements intergénérationnels réunissent sur le même palier des foyers en situation de perte d'autonomie et des familles. Une charte de voisinage est présentée à chaque ménage avant l'entrée dans le logement. Elle précise les engagements mutuels : échanges de petits services, visites régulières... Cependant, le bilan de la mise en œuvre des chartes de voisinage est mitigé : les familles qui jouent le jeu de la solidarité sont souvent sursollicitées. Un engagement plus formalisé des locataires avec des outils opérationnels devrait permettre d'améliorer ce type de projets.
La ville compte 4 immeubles de logements intergénérationnels, gérés par la SDH : la Lorette et Harmonia (Ouest), la Rumba (Village II) et Joliot-Curie (Commanderie).

Perspective : Livraison de l'Orange Bleue (centre-ville)

ZOOM

Le label Habitat seniors services

Il a pour objectif de favoriser le bien vieillir à domicile de personnes âgées autonomes vivant dans le parc social. En France, 20 % environ des locataires du parc social ont plus de 60 ans : l'enjeu consiste à leur permettre de garder leur logement.
Les logements HSS répondent à plusieurs critères : adaptations techniques du logement, des parties communes et des abords du logement pour les rendre accessibles et limiter les risques de chutes. Ces adaptations sont anticipées dans les logements neufs, mais concernent également le parc ancien. Le label HSS implique que les bailleurs développent une stratégie globale relative au vieillissement des locataires.
Le logement HSS suppose également des services adaptés proposés par le bailleur ou les partenaires.
Le Centre de prévention pour les personnes âgées (avec l'ergothérapeute) intervient comme référent technique des réponses à apporter aux problématiques de logement.

→ LE LFPA : OFFRIR UN HÉBERGEMENT SÉCURISANT

Le logement-foyer pour personnes âgées (LFPA), s'adresse aux personnes en GIR 5 et 6*, relativement autonomes dans la vie quotidienne. Il offre un cadre sécurisé face à l'isolement des personnes âgées. Le système d'appel 24h/24, la possibilité d'une restauration collective le midi ou encore les animations proposée sont de véritables ressources pour ces personnes en perte de repères. On remarque depuis plusieurs années un vieillissement des locataires et une augmentation de leur dépendance (GIR 4), ce qui remet en question leur résidence en logement-foyer puisque les obligations réglementaires les contraignent à quitter leur logement. Quid alors du maintien à domicile ?

- **76 appartements**, dont 2 logements temporaires
- **83 résidents** ont séjourné au LFPA en 2013

** Les GIR (Groupe iso ressources) permettent de déterminer les niveaux de dépendance sur une échelle de 1 à 6. Un GIR 6 correspond à une personne valide sans handicap, un GIR 1 correspond à une personne grabataire qui n'a plus aucune autonomie.*

[•••] > AMÉNAGER SON ENVIRONNEMENT

> Se déplacer sans difficulté malgré le handicap

→ POUR UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Au delà du logement, l'ensemble de la ville doit également être adapté pour permettre le maintien de l'autonomie des personnes : l'accès aux commerces, aux services, aux structures médicales, aux évènements de la ville participent au « bien vieillir » et à la lutte contre l'isolement.

→ VERS UN PLAN LOCAL D'ACCESSIBILITÉ

La loi du 23 février 2005 oblige les villes à établir un diagnostic de l'accessibilité des établissements publics. En 2009, le CCAS a engagé une consultation auprès des usagers et des associations pour définir les priorités sur les questions d'accessibilité à Échirolles. Un cabinet a été missionné pour la réalisation de ce diagnostic qui prend en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), mais également pour les personnes souffrant de déficiences intellectuelles, cognitives, visuelles et auditives. Le service informatique a cartographié précisément le niveau d'accessibilité des équipements publics et des cheminements piétons et espaces extérieurs, au-delà de ce que préconise la loi. Le diagnostic a été finalisé en décembre 2013. Il permettra d'élaborer

Inauguration du mois de l'accessibilité à l'hôtel de ville

le **Plan local d'accessibilité**, qui indiquera quels seront les chantiers prioritaires pour l'accessibilité à Échirolles.
La commission communale d'accessibilité se réunit une fois par an pour suivre l'avancée de la mise en conformité des bâtiments publics. Elle est composée de représentants des associations intervenant dans le champ du handicap et d'usagers volontaires, nommés par le conseil municipal, conformément à la loi de 2005.

Chiffres clés

→ 701 allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH), soit 3,4 % des 20-64 ans (2 % en Isère)

→ 155 allocataires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé)

Sources CARSAT, INSEE, CG38

ZOOM

Mois de l'accessibilité : changer de regard sur le handicap

L'objectif vise à amener un débat public sur la question de l'accessibilité, mais également de développer des liens partenariaux avec les associations. En 2013, plusieurs expositions et journées portes ouvertes se sont déroulées dans des associations de la ville. Une représentation de théâtre-forum – suivie d'un débat – sur le thème de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées a été programmée. Une rencontre a été organisée avec le personnel communal pour un retour d'expérience sur l'accueil de personnes en situation de handicap au sein des services municipaux. En 2014, une troupe de cirque composée de personnes en situation de handicap a présenté un spectacle à la Rampe, témoignant ainsi que le handicap n'est pas un obstacle à l'habileté et au talent.

ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE

Les enjeux

• Accompagner le vieillissement jusqu'à la grande dépendance en favorisant le maintien à domicile.

• Prendre en compte la précarisation d'une partie des personnes âgées qui rend particulièrement difficile la prise en charge du coût de la dépendance du fait d'un niveau d'aide insuffisant et en diminution.

• Face aux différents changements amenés par la perte d'autonomie : accueillir, écouter, orienter, conseiller et accompagner les personnes dépendantes et leur famille dans leurs choix.

Des services de proximité pour accompagner la dépendance

La Ville est l'interlocuteur de proximité privilégié par les personnes dépendantes pour faire face au vieillissement (maintien à domicile, entrée en établissement..) et au handicap.
De nombreux services se sont développés avec des réponses adaptées aux différents degrés d'incapacité.

• Le projet de vie de la personne est central pour organiser des solutions de compensation et prioriser le maintien à domicile.
Toutefois, lorsque le domicile ne remplit plus les conditions nécessaires et suffisantes de sécurité pour la personne, une structure d'hébergement médicalisée peut être proposée.

> Un service social pour les personnes âgées

→ UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE

Une équipe chargée de l'accompagnement global dans l'organisation du maintien a domicile a été créée. Elle prend en charge les usagers de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou présentant des troubles psychiatriques et/ou cognitifs.

→ UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Elle se compose de 3 conseillères en économie sociale et familiale, d'une infirmière et d'une secrétaire. Cette transversalité est nécessaire dans l'approche des situations où de multiples problématiques se croisent : dépendance, habitat, isolement, précarité, refus d'aide ou de soins.

• **250 appels par mois** au service social

Journée portes ouvertes au Village Sud

Chiffres clés

→ **40 592** heures d'aides à domicile pour 396 personnes aidées.

→ **81** personnes prises en charge par le SSIAD

→ **32 055** repas portés à domicile.

→ **86** résidents ont séjourné à la MAPAD en 2013, pour 64 places.

→ **80** personnes inscrites dans les foyers-restaurants

→ **744** usagers du service social gérontologie

[•••] > ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE

> L'aide à domicile

Une convention entre le CCAS et l'ADPA a été signée. Elle définit l'organisation du service rendu à la population :
les aides à domicile intervenant à Échirolles sont salariées de l'ADPA (Association pour l'aide à domicile des personnes âgées). Le recrutement, le planning et l'encadrement sont assurés par le CCAS. C'est un service difficile à gérer du fait du manque de professionnels qualifiés et d'un fort taux d'absentéisme.
La légère baisse de l'activité s'explique par :
–les difficultés à recruter du personnel qualifié ;
– une concurrence accrue du secteur privé ;
– la baisse de la prise en charge par les caisses de retraite et l'APA.

→ LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE EST EN CRISE

L'aide consentie aux associations d'aide à domicile par les financeurs est inférieure au coût du service : dans toute la France les associations sont en déficit chronique. Un mouvement national est en marche.

> Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD assure les soins d'hygiène et de confort à domicile auprès des personnes âgées et handicapées les plus dépendantes. Ce service favorise le maintien à domicile, notamment en prévenant ou en différant l'entrée à l'hôpital ou dans un établissement d'hébergement.

→ UNE FORTE DEMANDE

Le SSIAD a une autorisation de 57 lits dont 12 lits pour les personnes de moins de 60 ans présentant un handicap. Le taux d'occupation est de 100 % et le SSIAD ne peut pas répondre à toutes les sollicitations. Le nombre de places autorisé est réglementé et la tarification ne permet pas la prise en charge des patients avec d'importants soins infirmiers.
En 2013, **81 personnes** ont été prises en charge par le service – la moyenne d'âge est de 80 ans. Les GIR 1 et 2 représentent 51 % des personnes prises en charge, en situation de dépendance totale.
Le SSIAD a été certifié en juin 2013 par l'AFNOR.

> Le portage des repas à domicile

120 personnes sont livrées chaque jour par le service portage des repas à domicile. Il assure aux personnes âgées ou handicapées un repas complet, équilibré, 7 jours sur 7. Ce service crée un lien important entre les bénéficiaires et les agents en charge du portage. C'est un temps d'échange et de convivialité qui permet de rompre l'isolement. Il favorise une vigilance quotidienne en cas de problématique repérée.

> Le centre de prévention pour les personnes retraitées (CPPR)

Le CPPR propose de l'information et des activités autour de la prévention du vieillissement et accompagne les situations complexes à domicile.

→ UNE APPROCHE GLOBALE

– **Des compétences multiples** : Le CPPR met à disposition une équipe composée d'une psychologue, d'un ergothérapeute et d'un animateur santé. Elle intervient en soutien au pôle gérontologie dans son ensemble.
– **Des ateliers collectifs** : Des ateliers sont organisés pour l'ensemble des retraités sur les questions de la mémoire, des chutes,...
– **L'accompagnement des aidants** : Une psychologue est chargée de l'accompagnement des aidants de la maladie d'Alzheimer.

> La MAPAD : un hébergement pour personnes âgées dépendantes

→ LE PROFIL DES RÉSIDENTS ÉVOLUE

En 2013, la MAPAD a accueilli 86 personnes dont 24 nouveaux résidents. L'âge moyen est de 86 ans, mais 12 % des résidents ont plus de 95 ans. Les femmes représentent plus de trois résidents sur quatre (79 %). Les entrées sont de plus en plus tardives en âge (88 ans en moyenne) et en niveau de dépendance, 55,5 % de GIR 1 et 2, soit des personnes totalement dépendantes.

→ UN PROJET DE SOIN À RENFORCER

Le niveau de fragilité de la population est important avec des risques de chutes et des périodes d'hospitalisation conséquentes. Le travail autour du projet de soin de chaque résident doit être renforcé, en lien avec le médecin traitant.

→ UNE DIVERSITÉ DES NIVEAUX DE DÉPENDANCE

En raison de l'état de santé très différent des résidents, il est nécessaire d'individualiser les activités et les loisirs proposés (gymnastique, atelier mémoire, musicothérapie et également des activité de la vie quotidienne : pliage du linge, épluchage des légumes...).

• **L'évaluation interne de la MAPAD, du LFPA et du SSIAD est en cours**. En 2014, l'évaluation externe de la MAPAD, du LFPA et du SSIAD a été confiée à un cabinet extérieur, conformément à la loi sur les autorisations d'établissement.

ZOOM

Pourquoi rassembler le handicap et le vieillissement dans un même service ?

La population vieillissante et les personnes handicapées peuvent présenter les mêmes problématiques liées à l'autonomie et à la dépendance : en termes de soins à domicile, d'accessibilité des logements, des bâtiments et des espaces publics, etc.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET SOLIDARITÉ

5 enjeux majeurs

- Lutter contre la pauvreté, la précarité et favoriser l'accès aux droits sociaux.
- Favoriser l'émancipation des citoyens à partir d'une démarche d'éducation populaire.
- Accompagner et soutenir les parents dans leurs fonctions parentales.
- Soutenir les activités d'économie sociale et solidaire.
- Promouvoir l'égalité et contribuer à la lutte contre le racisme et toutes les discriminations.

Des valeurs pour guider l'action

Les centres sociaux prennent place dans le mouvement d'éducation populaire et reposent sur des valeurs fondatrices : dignité humaine, démocratie et solidarité.

Les équipements sont placés au cœur du projet social de territoire, porté avec les partenaires en s'appuyant sur les habitants.

La territorialisation pour agir dans la proximité

Échirolles est composé de quartiers dont les réalités sont très différentes. L'objectif est de prendre en compte les spécificités et les besoins de chacun des territoires. Les habitants sont associés à la définition des projets, ils co-construisent les réponses pour leur quartier.

→ Réalisé en 2014

- Ateliers permanents du forum social sur la thématique du logement social
- Aboutissement des formations – action lutte contre les discriminations et éducation populaire
- Élaboration participative des contrats de projets des centres sociaux 2015-2018

→ Perspectives 2015

- Montée en puissance de la thématique « lutte contre les discriminations » au cœur des projets
- Mise en place d'un comité des usagers par centre social
- Réflexion sur les futures maisons des habitants

Chiffres clés

→ **6** centres sociaux,

→ **1** Maison pour l'emploi,

→ **1** service social,

→ **1** pôle accueil et administratif

→ **55** agents : directeurs de structures, agents de développement, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, conseillers emploi, assistants administratifs, agents d'accueil, ludothécaires, écrivain public, agents d'entretien...

DE LA SOLIDARITÉ À L'ACCÈS AUX DROITS

> Un pôle action sociale / solidarité

Les axes d'intervention du service social

• Accueillir et accompagner le public échirollois en difficulté.

• Permettre l'accès aux droits fondamentaux et leur maintien : droits sociaux, insertion, emploi, santé.

• Prévenir les impayés de loyers et les expulsions locatives.

Les moyens humains du pôle action sociale / solidarité : 11 agents

• 5 assistantes sociales, 1 cadre spécialisée prévention des impayés / expulsions locatives, 1 assistante administrative, 2 agents d'accueil, 1 agent chargé de l'aide sociale légale et du RSA, 1 écrivain public, 1 responsable du service social.
Le service social municipal est implanté au CCAS et dans les centres sociaux. Cette territorialisation permet de mailler les compétences pour ne pas segmenter le parcours des personnes.

→ L'ACCUEIL DU CCAS : UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE

Sa mission consiste à accueillir, informer, orienter les usagers pour l'ensemble des services du CCAS. Il s'agit principalement d'un public fragilisé ou en difficulté : personnes âgées, personnes souhaitant être accompagnées par le service social. Les habitants viennent souvent au CCAS en « dernier ressort », avec des attentes importantes.

Chiffres clés

→ **70** accueils physiques par jour

→ **80** appels téléphoniques par jour

→ **40** personnes pour les remises d'aides facultatives par semaine

[•••] > DE LA SOLIDARITÉ À L'ACCÈS AUX DROITS

ZOOM

Qu'est-ce que le non-recours ?

Le non-recours concerne toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique de droits et de services auxquels elle pourrait prétendre. En 2010, la CNAF estimait à 35 % le non-recours au RSA-socle et à 68 % le non- recours au RSA-activité. 1,7 millions de personnes éligibles n'en étaient pas bénéficiaires. Le non-recours concerne également l'accès aux services publics : transports collectifs urbains, crèches municipales, dispositifs d'aide aux devoirs, etc. Le non-recours est souvent difficile à estimer.

PRINCIPALES EXPLICATIONS DU NON-RECOURS ODENORE (OBSERVATOIRE DES NON-RECOURS AUX DROITS ET SERVICES) – 2010	
Non-connaissance	Une personne éligible est en non-recours par : – manque d'informations sur son existence et son mode d'accès, non proposition du prestataire.
Non-demande	Une personne éligible et informée est en non-recours car elle n'a pas demandé, **par choix**, à cause de : – non-adhésion au principe de l'offre, manque d'intérêt pour l'offre (coût/avantages), problématique d'estime de soi. Ou **par contrainte** à cause de : – découragement devant la complexité de l'accès, difficultés d'accessibilité (distance, mobilité), dénigrement de son éligibilité, de ses chances, de ses capacités, raisons financières, sentiment de discrimination, etc

→ L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le Conseil général et le CCAS ont établi une convention pour préciser l'accompagnement des publics :
– Le CCAS accompagne les personnes isolées à partir de 21 ans et les ménages sans enfant mineur.
– Le Conseil général accompagne les ménages avec enfants mineurs et les jeunes majeurs (18-21 ans).

Les assistantes sociales constatent une forte aggravation des conditions de vie des personnes accompagnées : précarité financière ou/et psycho-sociale, ruptures de parcours…

Chiffres clés

→ **1 389** ménages accueillis par les assistantes sociales en 2014 (+10,4 % en 1 an) dont 43 % de ménages reçus pour la première fois en 2013, soit 606 nouveaux ménages

→ **4 362** rendez-vous effectifs en 2014, soit + 5 % par rapport à 2013

→ **114** domiciliations au CCAS

→ **200** dossiers instruits dans le cadre de l'aide sociale légale

Les pistes de travail du service social pour 2015

• Redéfinir les priorités d'intervention du service, au vu de la forte augmentation des sollicitations du service social.

• Redéfinir les modalités de collaboration avec le Conseil général.

• Développer les actions collectives de défense des consommateurs et l'appui sur des associations « expertes » qui disposent de services juridiques.

• Créer des temps collectifs d'information sur les droits dans la proximité (emploi-insertion, santé)...

• Consolider le temps de travail de l'assistante sociale du secteur Ouest, du fait de problématiques qui s'aggravent sur ce secteur.

ZOOM

À l'enjeu de l'accès aux droits s'ajoute celui du maintien des droits

Des difficultés d'accès aux droits :
– la restriction des conditions d'accès aux droits (par ex. la CMU Complémentaire) ;
– l'absence d'accueil physique dans beaucoup d'organismes ;
– les délais très longs de traitement des demandes ;
– le renvoi vers l'assistante sociale dont les prérogatives restent limitées.

Des difficultés de maintien des droits :
– le durcissement des conditions de maintien des droits et radiations plus fréquentes ;
– le manque d'interlocuteurs dans les institutions, même pour les travailleurs sociaux.
→ Un arrêt ou une interruption brutale de droits peut rapidement plonger la personne dans la précarité.

→ LA PRÉVENTION DES IMPAYÉS ET DES EXPULSIONS LOCATIVES

L'objectif : Éviter toute expulsion locative avec une vigilance accrue lorsque le ménage n'a pas de solution de relogement.
Depuis 2013, la mission dédiée aux problématiques de logement a été consolidée car le nombre de ménages concernés augmente et les solutions se raréfient.

Les actions
– Accompagner les ménages concernés (visites à domicile, rendez-vous).
– Développer les partenariats concernant le logement et l'hébergement.
– Assurer une fonction de veille et d'alerte auprès des élus.
– Représenter le CCAS dans les différentes instances auprès des bailleurs.
Une charte de partenariat SDH-CCAS est toujours en attente de finalisation. Le service recouvrement de la SDH entame plus rapidement les procédures d'expulsion, ce qui met en difficulté l'accompagnement des ménages. Le service social a également des contacts avec les autres bailleurs présents sur la commune : SCIC, Erilia, Adoma, Actis.

→ En 2014

• 15 COMMISSIONS DE PRÉVENTION DES IMPAYÉS ONT EU LIEU AVEC L'OPAC ET LA SDH

• LA SITUATION DE 135 MÉNAGES A ÉTÉ ÉTUDIÉE EN COMMISSION DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS

[•••] > DE LA SOLIDARITÉ À L'ACCÈS AUX DROITS

Le montant du RSA socle est de 509 € pour une personne seule

→ L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Dans le cadre d'un conventionnement avec le Conseil général, le CCAS instruit une partie des dossiers de demande de RSA et accompagne une partie des allocataires.
Le CCAS est en difficulté pour accompagner les allocataires du RSA dont les charges incompressibles sont trop importantes par rapport à leurs ressources.

Le RSA, un dispositif d'une grande complexité

On ne peut pas indiquer à une personne quel montant de RSA elle va toucher. De plus, une reprise d'activité, en contrat précaire, à temps partiel, conduit souvent à devoir reverser des indus à la CAF. Lorsque le budget est très serré, cela peut mettre les personnes en grande difficulté.

→ En 2014, le CCAS :

- A INSTRUIT 96 DOSSIERS DE DEMANDE DE RSA ;
- A RÉALISÉ 146 CONTRATS D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE ;
- EST RÉFÉRENT DU PARCOURS DE 369 ALLOCATAIRES DU RSA (+ 9 % PAR RAPPORT À 2013).

NATURE DES RESSOURCES DES MÉNAGES AYANT DEMANDÉ UNE AIDE FINANCIÈRE EN 2014

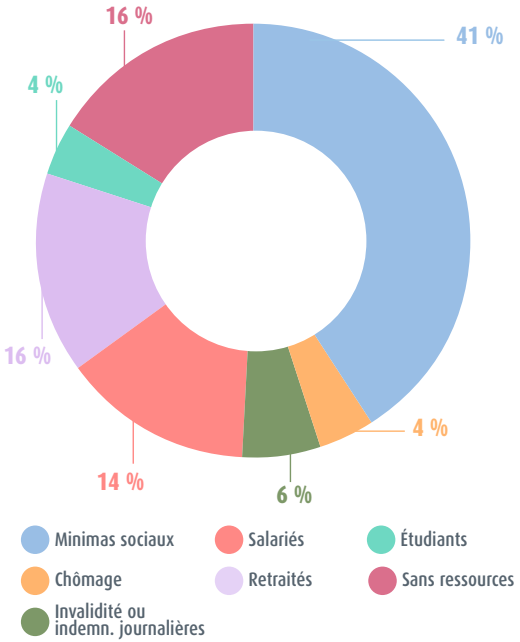

→ LES AIDES FINANCIÈRES : LE DERNIER RECOURS DES MÉNAGES

Le montant total des aides financières accordées par le CCAS était de 256 892 € en 2014.
La subsistance (alimentation) représente la première destination de l'aide (69 %), suivie du logement (19 %).
Dans un contexte d'aggravation de la crise économique, de retrait de nombreuses institutions et de complexification de l'accès et du maintien de certains droits, la Ville est souvent le dernier filet de sécurité pour les ménages les plus précarisés.

→ L'ÉCRIVAIN PUBLIC : FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS PAR UNE AIDE ADMINISTRATIVE

Les missions

- Permettre de connaître et d'accéder à ses droits
- Apporter une aide pour l'expression écrite

Un écrivain public assure des permanences dans les centres sociaux :
– 996 rendez-vous donnés en 2014 ;
– De plus en plus de rendez-vous attribués en urgence pour éviter une interruption de droits.

Les demandes des personnes concernent différents domaines : santé (22 %), emploi / formation (17 %), immigration (15 %), justice (10 %), administration fiscale (10 %), mais aussi les questions de consommation, logement, retraite, banques, prestations diverses.

Accompagnement à la scolarité au centre social des Essarts

> L'accompagnement vers l'emploi et la formation

Créée en 2003, la Maison pour l'emploi coordonne les actions communales autour de l'emploi et l'insertion.
La Maison pour l'emploi :
– propose un accompagnement individuel et/ou collectif à tous les publics en difficulté d'insertion professionnelle avec comme différents leviers : le dispositif RSA, le Forum pour l'emploi, les chantiers d'insertion, le PLIE…
– est une interface entre le public en recherche d'emploi et le tissu économique local ;
– intervient de manière complémentaire avec le Pôle emploi.
Les professionnels de la Maison pour l'emploi sont présents dans les centres sociaux et à la Maison pour l'emploi (située rue Normandie-Niemen).

→ LE SUIVI INDIVIDUEL DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

L'accompagnement est déclenché par le Conseil général lors d'une instance partenariale (la plateforme d'orientation). Le référent peut être le Pôle emploi, un service social (CCAS ou Conseil général), ou la Maison pour l'emploi.

Chiffres clés

→ **15** personnes recrutées dans le cadre des Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)

→ **272** personnes rencontrées lors des Espaces médiation emploi

→ **1 880** visiteurs au Forum Objectif emploi en 2014

La Maison pour l'emploi accompagne les publics les plus éloignés de l'emploi (19 % des orientations de la plateforme en 2014). Les personnes sont reçues en entretien individuel une fois par mois au minimum.
La Maison pour l'emploi a accompagné individuellement **343 personnes en 2014** (RSA et PLIE). 75 % des personnes accompagnées ont un niveau inférieur au bac

Résultats

– 160 mises à l'emploi : 9 CDI temps partiel (PLIE), 9 CDI temps partiel (CG 38),4 CDI temps plein, 23 CDD de plus de 6 mois, 38 CDD de moins de 6 mois, 23 autres contrats
– 26 formations qualifiantes
– 28 personnes en chantier d'insertion

→ DES ACTIONS DIVERSIFIÉES POUR FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI

• **Les Espaces médiation emploi :** Les EME sont des espaces collectifs d'accueil, d'information et d'orientation pour les personnes en recherche d'emploi. Ils ont lieu dans cinq centres sociaux de la ville. Une assistante sociale du CCAS et un professionnel de la Maison pour l'emploi les animent.
272 personnes accueillies en EME en 2014, dont 53 % d'allocataires du RSA.

• **L'activation d'un réseau d'entreprises** dans l'objectif de mettre en relation les besoins en recrutement des entreprises et les candidats potentiels accompagnés par la Maison pour l'emploi.

• **Le dispositif CAE** (Contrat d'accompagnement à l'emploi) propose un contrat de 24 heures par semaine pendant 6 mois, dans différents services pour favoriser le retour à l'emploi.
Sur les 15 personnes recrutées en 2013 – dont 9 allocataires du RSA –, 6 jeunes de moins de 26 ans, 3 seniors.

• **Des permanences sur la création d'activité animées par l'ACEISP** (Association pour la création d'activités économiques) au centre social Village Sud et à la Maison pour l'emploi.

[•••] > DE LA SOLIDARITÉ À L'ACCÈS AUX DROITS

• **Le Forum Objectif emploi** : L'objectif est de répondre aux attentes de la population échirolloise et du bassin grenoblois (orientation, formation professionnelle, recherche d'emploi).
– 1 880 visiteurs en 2014, dont 40 % d'Échirollois ;
– 663 CV recueillis par les entreprises lors du Forum ;
– 171 personnes positionnées sur les offres disponibles ;
– 93 personnes ont trouvé une activité suite au Forum : 11 CDI, 42 CDD, 16 missions d'intérim et 24 en formation, grâce aux séances de *job dating* et aux informations collectives.

• **La Maison pour l'emploi travaille étroitement avec la Régie de service Pro'pulse** qui propose des contrats d'insertion dans différents secteurs : second œuvre, nettoyage..

→ Perspectives

• CONSOLIDER LES ACTIONS COLLECTIVES : COACHING, MATINÉES RECRUTEMENT, INFORMATIONS COLLECTIVES MÉTIERS, ATELIERS CV...

• INTÉGRER LE RÉSEAU DES CHARGÉS DE RELATIONS ENTREPRISES DE LA MÉTRO

• TOUS LES ANIMATEURS LOCAUX D'INSERTION DEVIENDRONT DES RÉFÉRENTS PLIE (PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI), COORDONNÉS PAR LA MÉTRO AVEC DES FINANCEMENTS EUROPÉENS (FSE)

Forum Objectif emploi

> L'accompagnement socio-linguistique, un levier pour l'insertion sociale

Les actions socio-linguistiques (ASL) sont un support pour l'insertion des populations en difficulté avec la langue française. Les ASL sont proposées dans les centres sociaux, dans la proximité. Elles permettent de :
– rompre un isolement relationnel, gagner en autonomie dans la vie quotidienne ;
– s'insérer professionnellement ;
– s'impliquer au sein du centre social et dans la vie locale.
Pour l'année 2013-14, 321 personnes ont été accueillies et orientées sur l'ASL la plus adaptée. 237 personnes étaient inscrites dans des actions d'apprentissage du français : 70 % habitent les quartiers prioritaires, 77 % sont des femmes.

> Des permanences diverses

De la santé à l'accompagnement dans les démarches juridiques, les centres sociaux ont mis en place différentes permanences en fonction des besoins des habitants : tarification solidaire TAG, permanences d'avocats, de la CPAM, associations diverses.

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

IMPLANTÉS AU CŒUR DES TERRITOIRES, LES CENTRES SOCIAUX SONT DES ÉQUIPEMENTS OUVERTS À TOUS LES HABITANTS.

6 centres sociaux municipaux : Anne-Frank, Surieux, Essarts, Village Sud, Écureuils, Ponatière.

3 objectifs centraux

• Partir des besoins et propositions des habitants pour développer des projets sur les quartiers.

• Soutenir et développer les initiatives habitantes.

• Favoriser l'émancipation par la découverte de nouveaux domaines : culture, activités, sorties..

Chiffres clés

→ **300** habitants environ participent aux réseaux de territoire des six centres sociaux.

→ **150** bénévoles impliqués dans des projets tels que l'accompagnement scolaire, la ludothèque, les actions sociolinguistiques, les paniers solidaires, ...

→ **130** ménages bénéficiaires des « paniers solidaires »

> Une démarche transversale : l'éducation populaire

En 2013-2014, les équipes des centres sociaux d'Échirolles ont participé à une formation-action sur l'éducation populaire, portée par un cabinet de sociologues. Elle a permis de partager des constats, de questionner les pratiques professionnelles et de définir collectivement des pistes d'actions.
L'éducation populaire est définie comme « le développement des capacités de chacun à comprendre son environnement, à pouvoir s'y situer pour agir et le transformer ».

> Les réseaux des centres sociaux, pour un développement partagé du territoire

Les réseaux de territoire sont animés par les centres sociaux. Ils regroupent des habitants, élus, associations, professionnels de la ville, partenaires... Ce sont :
– des espaces d'échange et de partage sur les besoins, les préoccupations des habitants et des professionnels afin de définir un diagnostic partagé sur les priorités ;
– des instances pour imaginer des projets collectifs innovants pour le quartier.

Les réseaux sont organisés autour de trois thématiques : vie sociale, cadre de vie, prévention-sécurité. Fin 2014, les réunions des réseaux ont été dédiées à la réflexion sur le renouvellement des contrats de projets des centres sociaux : besoins des habitants, souhaits d'actions nouvelles...

→ Réalisé en 2014

• LE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX POUR LA PÉRIODE 2015-2018

[•••] > LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

Réseau du centre social Village Sud

→ DÉVELOPPER LA VIE SOCIALE AU CENTRE VILLE, NOTAMMENT AUX PETITS-PRÉS

Le problème identifié

Le secteur du centre ville compte 13 000 habitants. Il est très étendu géographiquement, composé de différents microquartiers. La vie sociale reste assez peu développée, les problématiques d'occupation d'espaces publics se multiplient.

Les actions du réseau

Fin 2012, les habitants avaient sollicité le centre social des Écureuils pour l'organisation d'un temps fort permettant la rencontre entre habitants. Ainsi, le projet Voisin-Voisine a été porté par le centre social avec deux associations du Centre, Coeur de Centre et la CNL Kimberley. Les objectifs sont de renforcer les liens entre les habitants et l'identité du centre ville en désenclavant le quartier des Petits-Prés. Depuis 2012, plusieurs fêtes de quartiers et le carnaval ont été organisés avec une forte implication des habitants, des associations et des partenaires. Cela a contribué à développer la vie locale et à envisager d'autres projets – sur les questions de parentalité et de cadre de vie notamment.

→ LE CAFÉ CITOYEN À LA VISCOSE

Le problème identifié

Le réseau du centre social de la Ponatière questionne régulièrement l'enclavement du quartier Viscose par rapport au territoire Ouest. Parallèlement, depuis longtemps, le centre social souhaitait créer un temps régulier d'échange, de débat et d'initiatives sur ce territoire, coconstruit avec les habitants dans une dynamique d'éducation populaire.

Les actions du réseau

L'utilisation du local Le petit Viscose a permis de mettre en œuvre le projet début 2014 avec la participation des habitants et l'association des habitants de la Viscose. Les habitants ont réaffirmé leur volonté de « créer un espace ouvert à tous, permettant à chacun de s'exprimer librement et développant la citoyenneté [...] pour s'engager dans des actions qui amèneront à changer les choses ». Un collectif Café citoyen s'est constitué pour choisir les thèmes, construire une réflexion, être plus à l'aise avec l'expression les jours de débat.

→ AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DROITS DES RÉSIDENTS DE ADOMA À SURIEUX

Le problème identifié

Les participants au réseau du centre social Surieux sont préoccupés par les conditions de vie à la résidence sociale ADOMA, qui compte plus de 200 personnes. Du fait de sa vocation première de foyer de travailleurs migrants, la résidence sociale Adoma accueille majoritairement des hommes retraités de nationalité étrangère, mais aussi des personnes en situation de précarité. Les difficultés d'accès à l'information et aux droits des résidents sont importantes : retraite, administration fiscale, questions administratives...

Les actions du réseau

– Création d'une permanence « accès aux droits » avec une équipe professionnelle pluridisciplinaire au sein de la résidence : associations de quartier, assistante sociale et service gérontologie du CCAS, centre social Surieux, infirmières, ODTI et médiateur d'Agil. Ce public fragilisé est accueilli, accompagné, orienté.

– Organisation de temps conviviaux qui permettent de rompre l'isolement des résidents et de créer du lien entre les habitants du quartier.

→ LA CHARTE DE BON VOISINAGE AUX ESSARTS

Le problème identifié

Depuis plusieurs années, les habitants des Essarts faisaient état de problèmes de propreté dans les espaces publics et les montées d'immeubles : dépôts sauvages de sacs d'ordures ménagères et d'encombrants, jets d'ordures à même le sol...

Les actions du réseau

Un groupe de travail a été mis en place en 2014 associant les habitants, l'Opac 38, la SDH et le centre social. L'objectif était de sensibiliser les habitants à la réduction des dépôts d'ordures sur l'espace public et dans les montées d'immeubles. Une charte de bon voisinage a ainsi été rédigée collectivement et diffusée dans le quartier.

Temps échange café au centre social des Esssarts

> Des instances de la participation à différentes échelles

S'il existe des réseaux de territoire portés par tous les centres sociaux, l'organisation de la participation des habitants est différente selon les équipements : Café des habitants, Café des parents, Café citoyen, Commission projets habitants, collectifs GUSP, groupes de travail, Un temps avec les habitants... Les habitants sont force de propositions sur son organisation.

→ Réalisé en 2014

- Mobilisation spécifique des services de la ville et des partenaires, coordonnée par le centre social de la Ponatière pour la résolution des problématiques de la tour de l'Écureuil (ouest) : insertion professionnelle, prévention, vie sociale, animation, cadre de vie.

→ Perspective

- Mise en place d'un comité des usagers dans chaque centre social.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PARENTS ET LEUR PERMETTRE DE FAVORISER LA RÉUSSITE DES ENFANTS

Chiffres clés

→ **60** sorties habitants qui ont touché 327 familles différentes, soit environ 2 300 inscriptions en 2014

→ **1 805** personnes inscrites dans les 6 ludothèques (77 % d'enfants), soit 556 familles

→ **272** enfants suivis dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité

> Les enjeux et objectifs

Les centres sociaux interviennent dans un contexte de problématiques familiales qui évoluent du fait :
– des nouvelles formes de la famille : recomposées, monoparentales, homoparentales…
– de questions liées à la conjugalité : accès des femmes à une activité salariée, redéfinition des rôles parentaux et domestiques hommes/femmes ;
– de la précarisation économique d'une partie des familles.

→ LES OBJECTIFS DES CENTRES SOCIAUX

• L'identification des problématiques des familles du territoire : modes de garde, précarité économique, relations avec l'école, accès aux loisirs, aux vacances, etc.

• Le développement d'animations et d'activités diverses pour consolider les liens sociaux au sein de la famille et entre les familles d'un même quartier.

• Le soutien à la parentalité pour les parents en difficulté ou en questionnement dans leur relation à leurs enfants.

• L'organisation de temps spécifiques pour les adultes afin de prendre du temps pour soi, loin des responsabilités parentales qui peuvent être parfois particulièrement lourdes.

> Des actions diversifiées

Sorties familles, séjours, ludothèques, soutien aux vacances individuelles ou collectives, activités parents-enfants (ateliers cuisine, bricolage, jeux), accompagnement à la scolarité, actions de bien-être...

→ LES SORTIES FAMILLES ET LES SÉJOURS

Les sorties et séjours permettent de passer une journée ou un week-end en dehors de l'environnement proche, et de vivre des temps privilégiés parents/enfants. Les familles disposant de peu de ressources financières peuvent ainsi accéder aux loisirs et à la culture grâce à une tarification progressive (4 € / jour au maximum par adulte).

Des destinations variées en 2013 et 2014 : Ardèche, Drôme, La Grande-Motte, Carnon, Festival Montagne'Art en Valbonnais.

→ L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Certains parents se sentent démunis pour aider leurs enfants dans leur scolarité et construire une relation positive à l'école. Des temps individuels ou collectifs d'accompagnement scolaire sont proposés pour favoriser les apprentissages, l'organisation dans le travail à partir d'une approche ludique qui associe les parents. Les associations et les bénévoles ont un rôle important dans ces actions.

→ LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Les centres sociaux ont des espaces dédiés au soutien aux parents (Café des parents), et accompagnent des associations de parents.

→ Réalisé en 2014 :

- PARTICIPATION À LA RECHERCHE-ACTION CHARTE PARENTALITÉ

SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire (ESS) associe engagement au service de la société et initiative économique pour mettre la personne au centre des activités. Les centres sociaux s'appuient sur l'ESS pour :
– améliorer les conditions de vie des habitants avec des modes de consommation alternatifs ;
– questionner la marchandisation de la société et promouvoir des échanges plus humains ;
– soutenir les initiatives microéconomiques, solidaires et d'entraide sur les territoires.

> Les paniers solidaires

Depuis 2011, des paniers solidaires sont distribués dans les centres sociaux chaque semaine : un panier de 3 à 4 kg de légumes frais, de saison, cultivés dans la région grenobloise. Les habitants s'engagent au trimestre, ce qui sécurise le revenu des agriculteurs. La participation financière est fonction du quotient familial, de 4 à 8 € par panier. Plusieurs initiatives ont été organisées : visite des exploitations, ciné-débat sur la consommation responsable, dégustations de produits biologiques, rencontres avec les producteurs, cueillette à la ferme..

> Une réflexion globale sur la consommation

Les paniers solidaires ont été l'occasion de lancer une démarche globale de réflexion sur la consommation : saisonnalité, circuits courts, bons plans, recyclage, etc.

→ DES ACTIONS NOUVELLES EN 2014

• **Consom'acteur**, projet coporté par les centres sociaux des Écureuils et Village Sud : sur la question « Comment manger mieux et pas plus cher ? ». Le projet se nourrit des connaissances et « bons plans » des habitants. Plusieurs ateliers ont eu lieu : décryptage de la publicité et des emballages, lecture des étiquettes (ingrédients, additifs), le bio...

Chiffres clés

→ **125** paniers distribués chaque semaine, pour un total de 194 ménages bénéficiaires en 2014

→ **46 %** des ménages ont un quotient familial inférieur à 500 € par mois

→ **57 %** sont des ménages avec enfant-s (couple ou monoparental)

→ **24 %** sont des personnes seules

• **Atelier de sensibilisation** au tri sélectif et ateliers dédiés à l'éco-consommation au centre social de la Ponatière.

ZOOM

Compostage au centre social Anne-Frank

Depuis 2012, des habitants se sont engagés dans la création d'un compost, situé à proximité du centre social. Les habitants apportent leurs épluchures et restes de repas. Une distribution de terre est organisée deux fois par an. Des expositions, des débats sont organisés sur des thématiques environnementales. La Métro forme les personnes à la technique du compostage, participe aux débats...
Cette action mobilise 25 foyers, dont 5 sont référents : mélanger le compost, enlever les déchets indésirables, etc.

> Échanger différemment

Les questions des habitants sont multiples : Comment accéder à des biens et services à moindre coût ? Que faire de ce dont on n'a plus besoin si ça peut servir à d'autres ? Comment acquérir de nouvelles connaissances et compétences quand on n'a pas de moyens ?

→ DES ACTIONS NOUVELLES EN 2014

• Atelier « Échanges de connaissances » au centre social Anne-Frank.

• Rencontre avec les Échirollois pour identifier ceux intéressés par la création d'un Système d'échange local (SEL).

ZOOM

Jardins collectifs au Village Sud

Depuis 2013, un groupe d'habitants, accompagné par le centre social, exploite une petite parcelle située dans l'espace extérieur de la Maison des parents. L'objectif était de se rencontrer, d'échanger et de se familiariser avec la culture d'un potager. Lorsque la Ville a proposé la création de jardins collectifs à proximité, le groupe déjà mobilisé a pu s'inscrire dans le coportage du projet. Huit habitants se rencontrent régulièrement en vue de créer une association. Elle aura en charge la gestion de ces jardins qui seront le plus écologiques possible pour avoir accès à une alimentation de qualité. Les habitants souhaitent aussi faire découvrir les légumes cultivés lors de moments conviviaux.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Exposition *Un autre regard d'Épinal*

> Faire évoluer les pratiques professionnelles

La formation-action entamée en 2012 s'est achevée en mai 2014, suite à deux ans d'un travail qui a associé les usagers des centres sociaux et les professionnels. Les pistes d'action ont permis aux centres sociaux d'alimenter l'axe de travail « Promouvoir l'égalité », dans le cadre du renouvellement des contrats de projets 2015-2018, pour faire vivre davantage cette thématique dans toutes les activités des centres.

Comité de rédaction du journal *Objectif zéro discrimination*

> Élargir les partenariats

Engagé en 2013, le partenariat avec le lycée professionnel Thomas-Édison, s'est consolidé en 2014. Des temps d'échanges entre des personnels du lycée et du CCAS ont permis d'alimenter une culture commune de l'égalité et d'initier des passerelles entre établissements scolaires et structures de proximité.

ZOOM

Le journal *Objectif zéro discrimination*

Des jeunes du lycée Thomas-Édison se sont mobilisés durant plusieurs mois sur la réalisation d'un journal. L'objectif était d'informer les Échirollois sur les discriminations et les ressources pour les victimes. Ils ont effectué des interviews pour mieux comprendre les processus, participé à la conception graphique du journal et l'ont distribué aux passants au centre ville et aux abords des collèges et lycée. Ce projet a été accompagné par le CCAS, en partenariat avec des associations.

→ Perspectives

- Finaliser le plan de lutte contre les discriminations et pour l'égalité avec les services, les habitants et les associations
- Soutenir la dynamique du collectif Cité Plurielle tout au long de l'année
- Favoriser une approche intégrée de la lutte contre les discriminations dans toutes les structures du CCAS

> Un plan de lutte contre les discriminations et pour l'égalité

Depuis 2013, un plan de lutte contre les discriminations et pour l'égalité est porté à l'échelle de la ville. Trois critères sont prioritaires : l'origine, le sexe et l'orientation sexuelle. Il s'agit d'affiner un diagnostic, les enjeux et d'aboutir à un plan d'actions concrètes. Les associations, les habitants et les services sont associés à la construction de cet outil. Cette démarche est accompagnée par un cabinet d'étude et coportée par le CCAS et la Ville (Maison pour l'égalité femmes-hommes), afin de renforcer la complémentarité des acteurs et la capacité d'agir des habitants.

> Cité Plurielle, 20 ans de lutte contre le racisme

L'année 2014 a marqué les vingt ans de la manifestation Cité Plurielle, semaine de lutte contre le racisme. Pour cette édition spéciale, le collectif Cité Plurielle a choisi le thème du débat : « Inégalités et racisme, cause ou conséquences de la crise ? » en présence de l'historien Roger Martelli. Le banquet des cultures a été organisé avec les associations qui ont orchestré un forum associatif pendant la soirée.

PRÉVENTION

Les enjeux

- Accompagner le parcours d'insertion socio-professionnelle des jeunes et des adultes relevant de la prévention.
- Apporter des réponses aux dégradations de la vie sociale sur certains territoires.
- Maintenir et renforcer la présence humaine sur l'espace public et développer le travail en réseau.

Un diagnostic local de prévention de la délinquance pour orienter l'action

Depuis la mise en place du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance), un travail de coordination est mené pour évaluer les besoins du territoire avec les acteurs afin de définir un plan de traitement de la délinquance.

La prévention sociale et éducative

- Identifier les besoins locaux en matière de prévention spécialisée
- Prévenir les conduites à risque
- Accompagner les mineurs et majeurs délinquants
- Porter la question de l'échec scolaire et des moyens mis en œuvre pour favoriser la réussite
- Suivre les territoires en tension
- Soutenir les parents en grandes difficultés éducatives
- Lutter contre la stigmatisation de la jeunesse

Les actions judiciaires

- Mettre en œuvre des actes de rappel à l'ordre
- Améliorer les relations entre les jeunes, la police et la justice
- Faciliter l'accès à la justice.

La prévention et la tranquillité publique

- Mettre en place un dispositif de médiation
- Travailler avec les bailleurs sociaux
- Prévenir la récidive, accompagner les victimes de violences

LA PRÉVENTION, UNE APPROCHE GLOBALE ET SPÉCIFIQUE

→ Réalisé en 2014

- Ouverture de deux accueils de jeunes en soirée, aux Essarts et aux Granges, pour les 16-35 ans
- Accompagnement d'une association de jeunes dans la mise en place d'un temps d'accueil en soirée (village sud)
- Implication importante du service prévention, aux côtés des partenaires, pour l'amélioration de la vie sociale à la tour de l'écureuil (quartier ouest) sur les volets animation, prévention et insertion

→ Perspectives

- Ouverture d'un créneau pour les jeunes filles, de 17h30 à 20h, animé par un agent du service prévention dans le quartier Surieux
- Implication du service prévention dans le maillage nécessaire sur les questions d'emploi et d'insertion dans le quartier des Essarts, notamment dans la cadre du PNRU 2
- Rattachement global du service prévention à la ville

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

> Le public visé

Les actions s'adressent particulièrement aux :

- jeunes et adultes qui se mettent en danger au travers de comportements marginaux ;
- adultes et jeunes en conflit entre eux ou avec les institutions ;
- jeunes ou adultes en souffrance avec un besoin d'accès aux soins ou à une écoute psychologique ;
- jeunes ou des adultes victimes de violence ;
- familles affaiblies dans leur rôle éducatif ;
- jeunes ou adultes qui troublent l'ordre public institutions en difficulté.

> Des dispositifs locaux

→ L'ANIMATION ET LA COORDINATION DU CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Depuis la loi sur la prévention de la délinquance de 2007, le maire anime la politique de prévention de la délinquance sur le territoire, à partir du CLSPD. Les orientations du CLSPD sont d'éduquer, insérer et assurer un droit à la sécurité.

Chiffres clés

→ **600** jeunes et adultes concernés par les actions de la prévention : 400 jeunes et 200 adultes. Parmi les jeunes, 80 % de garçons, 20 % de filles

→ **8** professionnels mobilisés sur l'ensemble du territoire :
- 1 coordinatrice du CLSPD
- 1 responsable de service prévention
- 2 éducateurs
- 4 agents de prévention

[•••] > LA PRÉVENTION, UNE APPROCHE GLOBALE ET SPÉCIFIQUE

→ L'ANIMATION DE LA CELLULE DE VEILLE, OBSERVATOIRE COMMUNAL DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE.

Les différents problèmes d'insécurité sont abordés lors de réunions mensuelles. **31 situations** ont été traitées.

→ LES GROUPES PRÉVENTION JEUNESSE

Pilotés par la coordination du CLSPD, ces groupes mensuels rassemblent les agents de terrain en lien avec la jeunesse (APASE, service jeunesse et prévention, centre sociaux, service des sports, ...). Ils constituent un espace de veille, permettant de suivre l'évolution de l'insécurité et de traiter les tensions.

→ LES COMMISSIONS PRÉVENTION-SÉCURITÉ ISSUES DES RÉSEAUX DES CENTRES SOCIAUX

Elles permettent de partager avec les habitants les questions de sécurité du quotidien.

→ UN SERVICE PRÉVENTION

Il est chargé de mettre en œuvre la stratégie territoriale de prévention et de traitement de la délinquance. Le service prévention intervient auprès des jeunes et des adultes au travers d'une présence de proximité, en prenant en compte leur environnement. Il développe une prise en charge individuelle et répond aussi à des demandes ponctuelles. Les objectifs sont d'écouter, d'accompagner, d'apporter des réponses éducatives ou sociale. Les éducateurs sont missionnés sur certains secteurs de la ville.

→ Perspective

- Élaboration d'un plan local de sécurité

> Un travail partenarial

Le service prévention travaille en partenariat étroit avec des partenaires de divers horizons pour améliorer l'efficacité des prises en charge. Une approche pluridisciplinaire de la prévention est privilégiée.

Les partenaires : la Mission locale, l'Éducation nationale, la Justice, la Protection judiciaire de la jeunesse, le Conseil général, les associations locales, les services municipaux, l'association d'aide aux victimes, l'APASE, l'hôpital psychiatrique, le CMP, les entreprises d'insertion, Pôle emploi, etc.

→ Perspective

- Un travail partenarial d'accompagnement vers l'insertion professionnelle des publics les plus en difficultés sur le secteur de Ville Neuve, qui associe la Maison pour l'emploi, la Mission locale, le Pôle Emploi, la Métro, le service prévention, le service jeunesse et le centre social des Essarts. Des permanences d'accueil des habitants – auxquelles le service prévention participe – ont été mises en place.

Alerte

L'aggravation des problématiques sociales d'une partie croissante de la population renforce encore l'exclusion des plus précaires, et aggrave les tensions sur les quartiers.

> La médiation, un outil de régulation

→ L'INSTANCE DE MÉDIATION

Pendant plusieurs années, l'instance de médiation a été portée par des bénévoles formés, dans l'objectif de résoudre des conflits de voisinage principalement. En 2014, 12 situations ont été traitées. à compter de 2015, et du fait de la raréfaction des bénévoles mobilisés, la coordinatrice du CLSPD assurera cette fonction.

→ DES MÉDIATEURS DE NUIT

Deux médiateurs de l'association AGIL assurent une présence sur le secteur de Ville Neuve, du mardi au samedi, trois soirs par semaines. Leur présence favorise la communication, fait baisser le sentiment d'insécurité et participe ainsi à l'amélioration des relations sociales.

→ Perspective

- Mise en place d'un accueil hebdomadaire en soirée à Surieux

FAVORISER L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES

> Les moyens d'action

→ LES CHANTIERS, LES JOBS D'ÉTÉ / D'AUTOMNE

Pour rapprocher les jeunes de l'emploi, différents outils d'insertion professionnelle sont mobilisés. Les chantiers de **distribution de la communication municipale dans les boîtes aux lettres** : sur la base d'un contrat de 4 mois avec la Régie de quartier Propulse, chaque jeune effectue environ 10 h de travail par mois. 7 jeunes ont été concernés en 2014. Les **jobs d'été et d'automne dans les services de la Ville** sont également un bon outil (45 jeunes positionnés en 2014 sur 120 jobs proposés). Des contrats temporaires sont également proposés lors d'événements comme le Banquet des anciens, Cité Plurielle ou le forum Objectif emploi.

Accueil des jeunes saisonniers à l'hôtel de ville (jobs d'été)

Forum Objectif emploi

→ L'ACCUEIL EN SOIRÉE À LA LUIRE, AUX ESSARTS ET AUX GRANGES

À La Luire (local d'Entrepotes), aux Essarts et aux Granges (centres sociaux), des agents du service accueillent les jeunes en soirée, une à deux fois par semaine. L'incendie du local d'Entrepotes au printemps 2014 a remis en question les modalités d'accueil des jeunes et le partenariat. En attendant, les jeunes du secteur Ouest sont accueillis à l'Espace Picasso, une soirée par semaine.

→ LES CAMPS D'ÉTÉ

Il s'agit de favoriser l'accès aux activités de socialisation et d'éducation en mobilisant des jeunes sur des projets, des séjours. Le service prévention organise des camps d'été ; il peut également participer aux camps organisés par les partenaires jeunesse (service jeunesse ou MJC).

→ UNE PRÉSENCE DANS LES GYMNASES

Des éducateurs du service prévention coaniment des temps sportifs pour maintenir le lien avec les jeunes en proposant des temps collectifs. **65 jeunes concernés en 2014**.

→ LE LIEN AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Présence aux abords des établissements et lors de la récréation du matin, informations sur les activités et les actions de la Ville, lien avec les jeunes les plus en difficulté et leurs familles, accompagnement de jeunes à la recherche de stage en troisième.
Des permanences dans les structures pour l'accueil et l'accompagnement individuel des jeunes : centre social Village Sud, L'Appart (Luire), centre social des Essarts, local Beaumarchais (Surieux).

[•••] > FAVORISER L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Alerte

DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ DE PLUS EN PLUS MARQUÉES CHEZ LES JEUNES

Le service prévention constate l'augmentation du nombre de jeunes affectés par la consommation de stupéfiants. L'installation dans la dépendance se fait de plus en plus tôt, avec des conséquences désastreuses en termes de santé et d'insertion sociale et professionnelle : déscolarisation, démobilisation pour toute forme de recherche d'emploi ou de formation, isolement par rapport à la famille et aux amis... qui peuvent mener à une marginalisation sur laquelle il est difficile d'intervenir.

> La participation des jeunes aux événements fédérateurs de la ville

La présence des éducateurs permet un travail de lien avec les jeunes, et leur permet de prendre leur place dans la vie locale : fêtes de quartier, cinéma plein air, fête de la musique, Cité Plurielle... Pour que les jeunes aient leur place en tant que citoyens.

ZOOM

Une mobilisation partenariale autour de la Tour de l'Écureuil

Fin 2013, les habitants de la Tour de l'Écureuil , le club de retraités et le centre de santé mutualiste ont exprimé leur ras-le-bol face au squat du pied de la tour et des parties communes par un groupe d'une vingtaine de personnes. Les incivilités et dégradations récurrentes ont amené à des difficultés importantes. Le centre social de la Ponatière a animé plusieurs groupes de travail thématiques : animation, insertion – emploi, cadre de vie et vie sociale, associant l'ensemble des services et les partenaires concernés. Grâce à sa connaissance des publics, le service prévention a été un acteur important des actions coproduites, notamment sur l'insertion professionnelle des jeunes.

→ Perspective

RÉFLEXION PARTENARIALE SUR UN ACCUEIL DES JEUNES QUI SQUATTENT SUR LE TERRITOIRE SURIEUX

COPRODUIRE LA SÉCURITÉ AVEC LES HABITANTS

Des territoires deviennent des lieux de tension : squats, trafics, dégradation de l'espace public... Sur ces territoires, il est important d'associer tous les habitants pour éviter les clivages entre les populations et résoudre collectivement les difficultés.

> La place du service prévention dans les réseaux de territoires

Les réseaux permettent d'identifier les comportements qui perturbent la vie sociale et la tranquillité publique et assurent une plus grande réactivité des acteurs face aux dysfonctionnements soulevés. Ils favorisent l'action collective des habitants et des services publics.

ZOOM

La Zone de sécurité prioritaire d'Échirolles

La création de la Zone de sécurité prioritaire (ZSP) Échirolles a été annoncée par le ministre de l'Intérieur fin 2012. La ZSP couvre Ville Neuve : Essarts, Surieux et les Granges.
Un groupe de partenariat local a été créé ; sa mission est de traiter des situations individuelles ou familiales et d'interpeller les institutions.
Les principales problématiques concernent la scolarité, l'emploi et la délinquance. 44 situations ont été examinées, dont 34 sont considérées comme résolues du fait d'une prise en charge par un service référent.
Cependant, les moyens déployés ne permettent pas une intervention à la hauteur des enjeux, et la sécurité reste une question centrale à Ville Neuve.
L'emploi et la scolarité demeurent des enjeux majeurs sur ce territoire. La lutte contre le trafic est déterminante pour répondre au sentiment d'insécurité vécu par les habitants.

LUTTER CONTRE LA RÉCIDIVE

Chiffres clés

→ **48** Échirollois incarcérés ont été visités en 2014, uniquement des hommes, âgés de 19 à 51 ans

→ **142** visites de personnes détenues ont été effectuées par le service prévention (centres de détention de Varces, Saint Quentin Fallavier, Aiton, Chambéry)

> L'accompagnement des personnes en détention

Un accompagnement spécifique est mis en place pour les Échirollois détenus. Les objectifs sont de :
– maintenir un lien avec les personnes en détention pour lutter contre l'isolement ;
– assurer le lien entre le détenu et sa famille, son réseau social ;
– préparer la sortie de prison ;
– prévenir la récidive.

SANTÉ

Quelques éléments de diagnostic

• Le diagnostic santé sur le territoire d'Échirolles montre de réels besoins de santé de la population.
Les phénomènes d'**exclusion** progressent et les **difficultés d'accès aux soins**, voire de **renoncement** se sont accrues.

• L'**offre médicale** est plutôt conséquente sur la commune, mais elle est très inégalement répartie. Les quartiers prioritaires sont en voie de désertification médicale alors que certains besoins ne peuvent être satisfaits que dans la proximité. Cela alimente le non-recours ou le recours dans l'urgence.

Les enjeux

- Réduction des inégalités de santé
- Construction d'une dynamique territoriale favorable à la santé, associant les populations et tous les acteurs

Une volonté politique

- Permettre l'accès à la santé pour tous
- Réduire les facteurs de risques et développer la prévention
- Prendre en compte les questions de santé mentale, dont la souffrance psychologique
- Améliorer la qualité de vie des personnes fragilisées.

Un atout : l'identification forte de Trait d'union ParoleSanté (TUPS) dans ses fonctions principales

- Prévention et accès aux soins dans la proximité
- Prise en compte de la souffrance psychologique grâce au lieu d'écoute
- Coordination de réseaux d'acteurs soutenue par l'atelier santé ville

En réflexion : un projet de pôle de prévention santé centralisé pour tous les Échirollois

• Une convergence de conditions favorables à ce projet

– La demande d'agrandissement du centre de santé mutualiste ;
– L'incendie des locaux de TUPS fin Août 2014 ;
– L'arrivée d'un centre de planification à Échirolles.

• Une mutualisation qui aurait du sens pour les habitants et les acteurs

– facilement identifiable ;
– un gage de transversalité dans le traitement des situations, pour un meilleur service à la population ;
– un accueil anonyme et confidentiel.

ZOOM

La continuité de service suite à l'incendie des locaux de Trait d'union ParoleSanté

L'accueil temporaire de l'équipe à la Maison pour l'égalité femmes-hommes, à proximité des anciens locaux de TUPS a permis d'assurer la continuité du service et de limiter l'effet de désorientation des publics. Toutefois, l'espace disponible étant restreint à la Maison pour l'égalité femmes-hommes, les permanences ont été relocalisées dans différents équipements de la ville. Cela rend difficile la prise en compte de situations complexes qui nécessitent d'être traitées de manière pluridisiciplinaire.
Les habitants expriment le besoin de relocaliser TUPS dans des locaux adaptés.

Chiffres clés

→ **1 143** personnes concernées par les actions individuelles et collectives de Trait d'union ParoleSanté.

→ **7** agents (6,3 ETP) spécialisés dans les différents champs de la santé : infirmière accompagnatrice santé, assistante médico-sociale, animatrice en nutrition, coordinateur ASV, chef de service spécialisé en santé publique, infirmière vaccination et psychologue.

DYNAMIQUE TERRITORIALE DE SANTÉ

> Un outil de coordination territorial pertinent pour une collectivité : l'Atelier santé ville (ASV)

• **L'ASV est un dispositif intercommunal Échirolles/Pont-de-Claix de coordination d'acteurs et d'actions** qui repose sur une dynamique participative, associant habitants et professionnels, pour réduire les inégalités en matière de santé à partir d'un diagnostic de santé partagé.

• **L'ASV assure à la collectivité une fonction de coordination locale auprès des acteurs de santé qui se traduit par :**
– la définition de politiques impactant la santé ;
– la gestion d'équipements médico-sociaux ;
– la représentation des citoyens et de leurs besoins ;
– la mobilisation de partenariats au niveau local.
Le maire est également interpellé sur certaines problématiques de santé : hospitalisation d'office, troubles de l'ordre public, addictions…

→ LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

– **La construction d'un maillage** avec les différents acteurs en vue d'un service à la population plus adapté ;

– **Le soutien au développement d'une offre de santé de proximité** en adéquation avec les besoins des habitants, en complémentarité avec les ressources existantes, avec le souci d'un accès aux plus démunis ;

– **La création d'espaces de médiation** permettant d'échanger sur les représentations respectives des usagers et des professionnels pour limiter les processus de renoncement.

– l'écriture collective et participative du **Plan local de santé** qui formalise les engagements des partenaires locaux sur les principaux axes de travail : santé mentale, accès aux soins, conduites à risque, hygiène de vie et maladies chroniques.

> Les actions issues de l'ASV Échirolles - Pont de Claix

• **L'émergence de réseaux d'acteurs** sur l'hygiène de vie, les maladies de longue durée, la santé mentale, les conduites à risques. Un nouveau réseau sur le recours au soins verra le jour en 2015, notamment au sein des quartiers prioritaires.

• **Une veille sur les problématiques sanitaires** : la santé bucco-dentaire, les conduites à risques en lien avec le service jeunesse et le lycée Thomas-Édison, les questions de sexualité. En 2015, un diagnostic avec le secteur libéral sera conduit suite à la mise à disposition de données sanitaires par l'Observatoire régional de santé et l'Agence régionale de santé.

• **La constitution de collectifs d'habitants** au sein des quartiers prioritaires : les projets se structurent autour de l'alimentation familiale, du diabète, de la santé des jeunes… Les retours des habitants sont positifs avec l'adoption de comportements favorables à la santé, la reprise de parcours d'accès aux soins, etc. La participation des habitants à la construction des projets est déterminante.

[•••] > DYNAMIQUE TERRITORIALE DE SANTÉ

• De nouvelles actions de proximité portées par des partenaires de l'ASV

EN 2013-2014

– Des actions de prévention et de dépistage bucco-dentaire avec l'Union française santé bucco-dentaire (UFSBD) dans toutes les écoles élémentaires d'Échirolles : **238 enfants dépistés**.

– La marche active dans le parc Géo-Charles, portée par l'Association des diabétiques du Dauphiné : **40 personnes**.

EN 2015, DE NOUVEAUX PROJETS EN PERSPECTIVE

– Création d'espaces médicaux de premier recours avec l'association Santé communautaire en chantier au Village Sud et projet de maison de santé à Ville Neuve.

– Poursuite du projet d'implantation du Centre de planification d'éducation familiale, porté par le Planning familial, en partenariat avec la Ville d'Eybens (**39 Échirollois touchés**).

– Réflexion pour l'implantation d'une permanence de vaccination internationale.

Projet Course à pied santé

– Implantation d'une antenne Bouger ensemble, association qui promeut un retour vers l'activité physique pour les personnes en surpoids, au gymnase de la Commanderie : **30 jeunes échirollois identifiés**.

– Réflexion sur le portage et la mise en œuvre des ASV locaux entre les communes de l'agglomération et a nouvelle Métropole.

Chiffres clés

→ **147** professionnels participent à la démarche ASV, soit 40 structures partenaires.

→ **18** rencontres partenariales autour de la santé de l'enfant, des conduites à risques, de la santé mentale.

→ **2 821** personnes à travers les actions des partenaires sur le territoire.

→ **82 %** des personnes touchées résident en quartier prioritaire (35 % à Luire-Viscose, 27 % à la Villeneuve, 20 % à Village Sud, 18 % autres)

ACCÈS AUX SOINS ET ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

> Un dispositif d'accès aux soins et d'accompagnement santé

Ce dispositif repose sur :
– des consultations individuelles d'accès aux droits et aux soins ;
– des actions collectives de prévention.

Ce dispositif s'adresse prioritairement aux Échirollois en situation de précarité. Les personnes sont orientées par les services sociaux (CCAS et Conseil général), et viennent également par le bouche à oreille.

On observe :
– une augmentation de la demande d'accompagnement santé du fait de la précarisation des publics : non-recours à certains droits (*cf.* zoom sur le non-recours, chapitre "Développement social"), difficulté à trouver un praticien qui accepte le tiers-payant…
– les situations sont de plus en plus complexes et difficiles (polypathologies, troubles dépressifs…).

Chiffres clés

→ **16** temps collectifs, animés par l'accompagnatrice santé, ont concerné 96 personnes

→ **192** personnes ont été accompagnées individuellement pour un total de 509 entretiens :
– 85 % des personnes vivent en quartier prioritaire (Luire-Viscose, Essarts-Surieux, Village Sud)
– 43 % sont allocataires du RSA
– 69 % sont des femmes
– 46 % des personnes vivent seules, 28 % sont des familles monoparentales.
– 36 % ont un logement « précaire »

→ ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (DRE)

C'est un partenariat entre l'ASV, le Dispositif de réussite éducative (DRE) et l'Éducation nationale (santé scolaire et école Jean-Paul-Marat)
– 22 familles accompagnées.

→ Perspective

• UN PROJET AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN RUPTURE DE PARCOURS, COPORTÉ PAR LE SERVICE SOCIAL ET LE SERVICE SANTÉ

ZOOM

Le non-recours aux soins

Pour 59 % des personnes accompagnées par Trait d'Union ParoleSanté, la santé est un frein à l'insertion : 10 % des personnes n'avaient aucune couverture maladie, 31 % pas de complémentaire santé, 26 % pas de médecin traitant.
La PMI constate que les préconisations suite au bilan de santé des enfants dans les écoles ne sont pas toujours suivies d'effets. L'état de santé des enfants se dégrade au fil du temps, notamment parce que les familles n'ont pas de médecin traitant et font appel à des services d'urgence qui ne disposent pas de l'histoire médicale du patient.

LE LIEU D'ÉCOUTE

> Un lieu à l'interface du social et du soin, à vocation préventive

Le lieu d'écoute permet un accès rapide et de proximité à une consultation psychologique pour toute personne en souffrance psychique ou psychosociale. On constate une augmentation des demandes et une complexification des situations, d'autant plus qu'elles sont corrélées à la précarité et à l'isolement.

> Prendre en compte la souffrance psychologique

Une psychologue reçoit gratuitement en consultation les Échirollois et Pontois qui en font la demande, et notamment les jeunes orientés par la Mission locale Sud Isère (permanences à Échirolles et Pont-de-Claix). Elle met en place et accompagne des actions collectives de prévention santé sur diverses thématiques où interviennent des dimensions psychologiques : nutrition, souffrance isolement-précarité, estime de soi, bien-être.

Groupe d'échanges entre professionnels sur les conduites à risque, Echirolles - Pont de Claix

Chiffres clés

→ **979** entretiens réalisés par la psychologue auprès de 206 Échirollois et Pontois

→ **30 %** des personnes ont moins de 25 ans,

→ **36 %** bénéficient du RSA, 17 % n'ont pas de logement stable

Perspective : vers un réseau en santé mentale (*cf.* Conseil local de santé mentale) pour favoriser les articulations entre les acteurs et réaffirmer le lieu d'écoute dans l'interface social / soins, à vocation préventive.

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Les objectifs

- Promouvoir les comportements en faveur de la santé
- Favoriser l'accès aux dépistages et accompagner vers le soin
- Soutenir les habitants dans leur quotidien en prenant en compte leurs préoccupations sanitaires
- S'inscrire dans une démarche participative et communautaire de santé

> Promotion de l'hygiène de vie

→ ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Dans un contexte de crise économique, le budget alimentation est un des premiers postes de dépenses sur lequel les familles cherchent à économiser. Pourtant l'alimentation et l'activité physique sont deux facteurs de protection de la santé sur lesquels les personnes peuvent agir et pour lesquels le territoire dispose de ressources diversifiées.

569 Échirollois ont bénéficié d'actions portées par TUPS (85 actions) autour de l'alimentation et de la nutrition, dont 96 % issus des quartiers prioritaires :
– Développement de l'esprit critique du citoyen, avec notamment le décryptage de l'offre pour moins subir la pression de la société de consommation ;
– Promotion d'une alimentation saine et équilibrée en travaillant sur les freins qui mettent en échec les recommandations médicales, et sur les leviers sur lesquels les habitants peuvent agir ;
– Promotion de l'activité physique, notamment en permettant un accès aux activités existant sur le territoire.

ZOOM

Le projet Manger Bouger au Village Sud

En 2013, les habitantes ont fait part de leurs préoccupations par rapport au surpoids et de leur souhait d'avoir un espace d'échange pour agir sur leur santé. Accompagné par le centre social Village Sud et TUPS, le collectif a exploré les habitudes alimentaires et l'activité physique de chacune et a travaillé sur l'image de soi. La dizaine d'habitantes a souhaité aller plus loin pour permettre une évolution des habitudes au quotidien. Le projet s'est prolongé en 2014 avec de nouvelles familles, dans l'objectif d'expérimenter l'adoption de comportements en faveur de la santé le temps d'un week-end qui devrait se dérouler au printemps 2015. Ce projet intègre également la dimension « parentalité », qui détermine les comportements familiaux en matière d'alimentation et d'activité physique.

[•••] > PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Atelier cuisine parents-enfants au centre social Surieux

La prise en compte de la parentalité dans la prise en charge de la santé est déterminante dans l'accompagnement des enfants et des jeunes, d'où le travail d'articulation TUPS/Maison des parents et la participation de TUPS à la démarche de la charte de la parentalité.

Chiffres clés

→ **238** enfants ont été rencontrés lors du dépistage bucco-dentaire réalisé par l'UFSBD en école élémentaire. Parmi eux :
– **20 %** présentent une urgence de soins : caries à soigner, douleur, voire abcès… et jusqu'à 33 % sur certains quartiers ;
– **45 %** ont des caries non soignées ;
– **65 %** ont un brossage insuffisant des dents.

→ L'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE

La PMI et l'UFSBD ont alerté l'ASV sur **la forte proportion de problèmes bucco-dentaires en école élémentaire**, et ce d'autant plus que les enfants vivent en quartier prioritaire.
Une dynamique partenariale a émergé aux Essarts – avec des parents délégués – sur l'accès aux soins, le brossage de dents et l'alimentation.

Les actions

• **Une sensibilisation en direction des enfants** : 72 élèves ;

• **Une action en direction des parents** pour comprendre les causes pouvant expliquer l'état bucco-dentaire des enfants : la peur du dentiste, la difficulté à trouver un dentiste qui accepte de soigner les enfants, l'absence de brossage de dents, la « culture du sucre » bien ancrée au sein des familles, etc.

• **Un projet pilote** est en cours d'étude à l'école Jean-Paul Marat sur le brossage des dents.

> La prévention des risques

Un projet sur la prévention des risques a été engagé avec le lycée professionnel Thomas-Édison et le CLSPD : 41 lycéens ont échangé avec des professionnels sur ce qui les expose à la prise de risques.
Cette initiative a permis de mailler les acteurs du lycée avec des acteurs de la Ville : CLSPD, lieu d'écoute de TUPS, police municipale, service prévention...

ZOOM

Les conduites à risque sur le territoire échirollois

• La consommation de produits (alcool et cannabis essentiellement) est en augmentation et commence de plus en plus jeune, avec une difficulté à prendre conscience de la dépendance.
• La cyberdépendance (Internet, jeux vidéo, téléphones portables, etc.) de plus en plus problématique.
• La consommation de produits anabolisants par une minorité de personnes qui fréquentent les salles de sports.
• Les conduites routières dangereuses.

> La promotion de comportements en faveur de la santé

→ LES « PETITS DÎNERS SANTÉ » AUPRÈS DES JEUNES FILLES

L'ASV a fait remonter la demande de certains jeunes (plutôt des filles) d'avoir un espace pour exprimer en toute confidentialité leurs préoccupations en matière de santé – notamment autour de la sexualité, de la prise de poids, des conduites addictives. Un groupe de 16 jeunes filles du quartier Ouest rencontre 4 fois par an des professionnels : éducatrice, animatrice jeunesse, psychologue, accompagnatrice santé, médecin et animatrice alimentation/santé de TUPS. En perspective, un deuxième groupe de jeunes filles un peu plus âgées souhaite également rencontrer les professionnels selon les mêmes modalités.

ZOOM

La situation sur le territoire en matière de sexualité

La démarche de l'Atelier santé ville a permis d'établir un diagnostic partagé qui met en évidence :
• Un axe « prévention généraliste » sur la sexualité, bien développé au sein de l'Éducation nationale : du collège au lycée, toutes les classes bénéficient d'une information.
Les acteurs pointent la difficulté des relations filles/garçons, les représentations autour de la sexualité « objet », et parfois une pression sociale des pairs où la sexualité n'est plus un droit qui appartient au sujet ;
• Des problématiques lourdes nécessitant un accompagnement spécifique :
– le non-recours aux soins gynécologiques, le non-accès aux dépistages (mammographie, frottis...),
– les situation extrêmes : violences conjugales, prostitution, abus sexuels...
– les enfants pris dans ces problématiques (témoin, enfant « doudou »..)
– le recours à l'IVG chez les mineurs

En 2015, TUPS, le Centre de planification, la Maison pour l'égalité femmes-hommes ont pour objectif de renforcer les complémentarités entre les compétences et de proposer des actions concrètes en direction des jeunes.

[•••] > PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

> La prévention des cancers

À Échirolles, les tumeurs sont le deuxième motif de prescription de l'Affection longue durée (ALD). Dans le cadre des Plans cancer, la priorité est la prévention et l'accès au dépistage pour éviter de nouveaux cas de cancer. Pourtant, 41 % des Échirolloises ne font pas de mammographie. Il s'agit aussi de prévenir la précarisation socio-économique des personnes du fait de la maladie.
Des actions de prévention sont conduites avec pour objectifs :
– favoriser l'accès à l'information et au dépistage : cancers de la peau – en lien avec les dermatologues d'Echirolles, le colon-tour à l'Espace Comboire ;
– s'impliquer dans une initiative locale qui fédère un large public comme la course l'Échirolloise portée par l'association Sport 10.

ZOOM

L'Échirolloise, courir contre le cancer du sein

L'objectif est de changer le regard sur le cancer du sein et favoriser la prévention en :
- promouvant la mammographie ;
- valorisant les ressources du territoire en soutien aux malades ;
- collectant des fonds pour les associations.
La course a rassemblé 406 femmes en 2014 dont une cinquantaine se sont déplacées au stand d'information proposé par TUPS. Les bénéfices recueillis sont reversés en partie à la délégation échirolloise de la Ligue contre le cancer et à AGARO, une association qui prend en charge des soins non remboursés.

> La prévention du diabète

Le diabète est une problématique de santé très importante à Échirolles. L'ASV a impulsé une dynamique partenariale pour lever les freins au traitement du diabète. Suite à la Journée mondiale du diabète, un groupe d'une quinzaine d'habitants a souhaité échanger sur les difficultés entravant l'accès aux lieux ressources – ceux-ci permettant d'accompagner les diabétiques ou pouvant apporter un bien-être physique, social et psychologique.

Débat sur la vaccination

> La promotion de la vaccination

Les communes ont l'obligation de tenir un registre vaccinal. La situation est contrastée avec des couvertures vaccinales très élevées pour certains vaccins du nourrisson et des couvertures insuffisantes chez l'adolescent et l'adulte.

→ DEUX ACTIONS

• **Des séances de vaccination** ont lieu dans les centres sociaux : 9 séances de vaccination organisées qui ont concerné 46 personnes. Ces séances sont conventionnées avec le Conseil général puisqu'elles relèvent de sa compétence.

• **La semaine européenne de la vaccination** cible la population et les professionnels de santé pour une meilleure compréhension des enjeux de protection vaccinale. En 2013, une dynamique autour de « La vaccination à quoi ça sert ? » a été organisée avec le centre social Anne-Frank. En 2014, un projet avec la Mission locale Sud Isère a permis d'informer une quinzaine de jeunes.

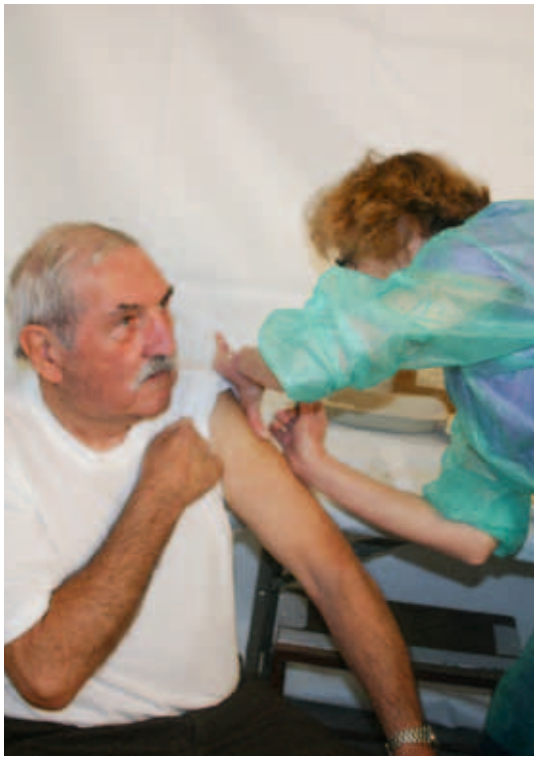

BILAN FINANCIER

En 2014, une volonté politique réaffirmée

- Maîtrise des dépenses
- Recherche de financements

Chiffres clés

→ **16 851 188 €** : Montant des dépenses d'exploitation

→ **80,9 %** : Charges de personnel

Répartition des recettes

→ **43,3 %** : Subvention Ville

→ **38 %** : Autres subventions

→ **17 %** : Usagers

→ **1,7 %** : Autres recettes

Perspective 2015 : La baisse massive des dotations aux collectivités les contraignent à revoir les organisations pour dégager des économies et réduire les dépenses de façon significative.

FONCTIONNEMENT/DÉPENSES

> Répartition des dépenses par pôle

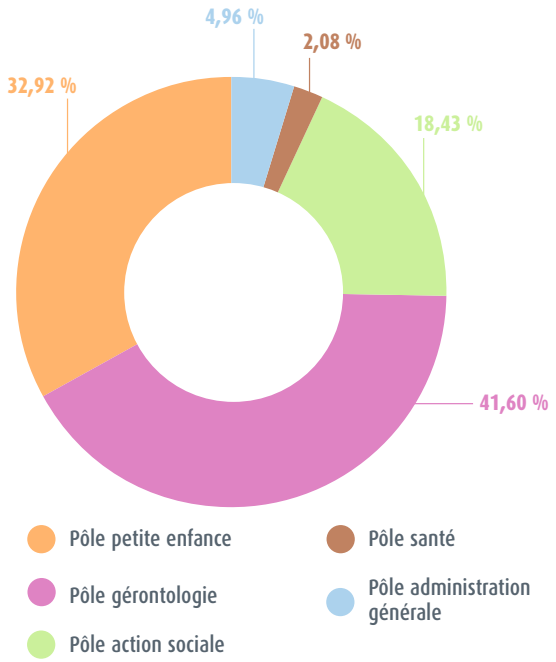

Les deux secteurs qui impactent le plus le bilan financier de l'action sociale municipale sont les secteurs gérontologie et petite enfance.

> Répartition des dépenses par nature

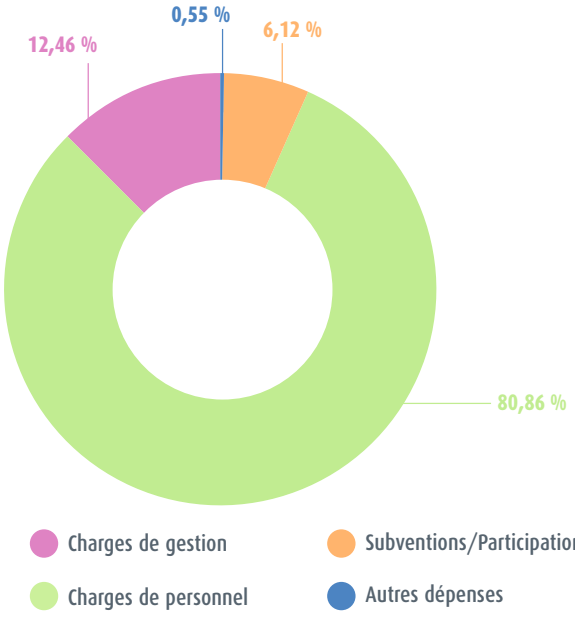

Les frais de gestion sont en baisse en 2014 : **- 4,8 %** par rapport à 2013. La part importante des frais de personnel dans le budget global s'explique par l'activité du CCAS, constituée de services à la population.
L'effectif du CCAS au 31 décembre 2014 est de **350 emplois**, représentant **327 ETP**.

> FONCTIONNEMENT/DÉPENSES

NATURE DE DÉPENSES PAR PÔLE

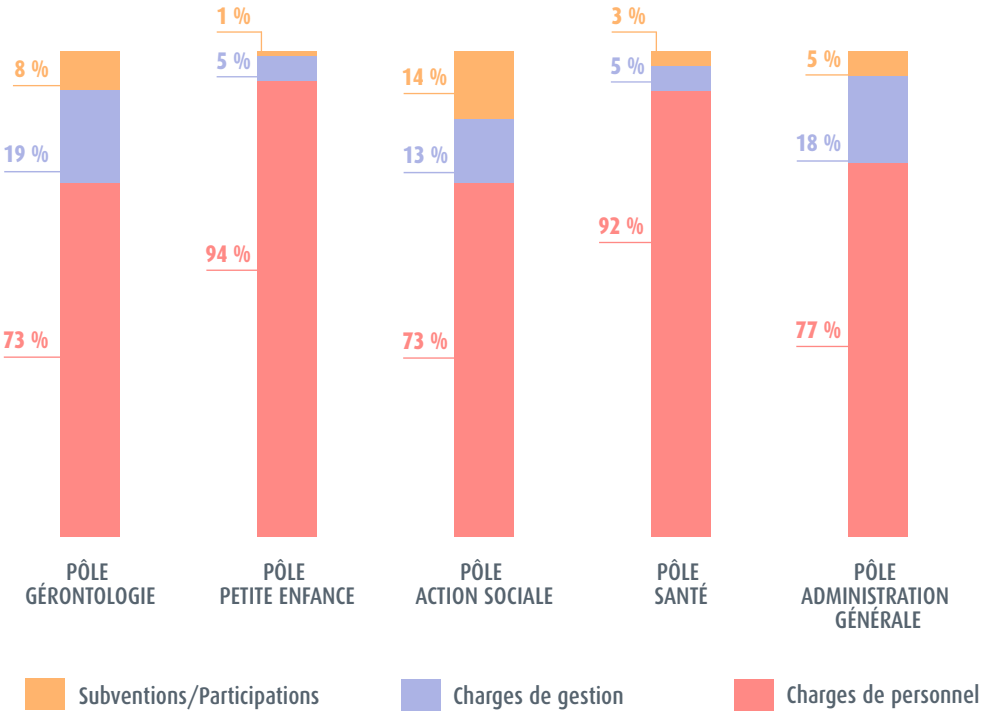

> Pôle gérontologie & handicap : 7 010 396 €

L'activité de ce pôle est répartie entre 4 budgets distincts : un budget annexe par établissement (LFPA, EHPAD et SSIAD) et le budget principal pour les services : portage des repas, festivités, transport, animation, service social personnes âgées.

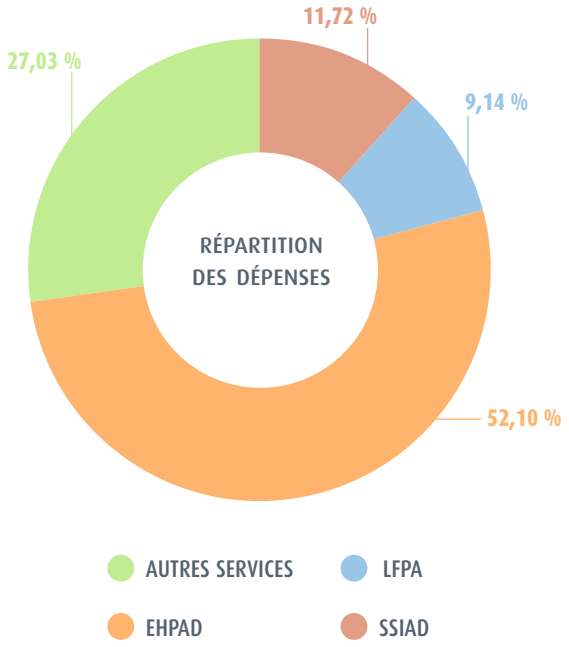

Les dépenses de l'EHPAD Champ Fleuri représentent 52 % des dépenses du pôle gérontologie : cet établissement fonctionne jour et nuit, toute l'année, et nécessite un nombre de professionnels conséquent. L'établissement est financé à plus de 85 % par les usagers et l'Agence régionale de santé.

> Pôle petite enfance : 5 547 484 €

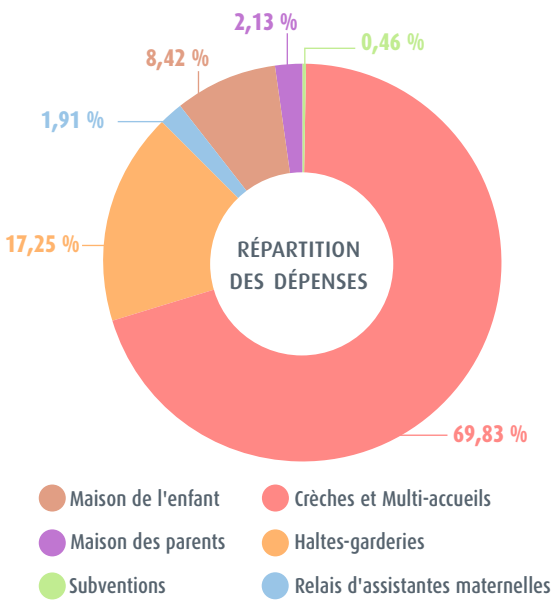

Le pôle petite enfance est composé de 3 crèches, 3 multi-accueils, 4 haltes-garderies, 2 relais assistantes maternelles, la Maison de l'enfant et la Maison des parents.
Hors « contrat-enfance » (768 484 €) – qui poursuit sa baisse de 9,6 % par rapport à 2013 –, la prestation de service de la CAF progresse de 3,8 % par rapport à 2013 pour s'élever à 1 590 769 €.

Pôle action sociale : 3 106 391 €

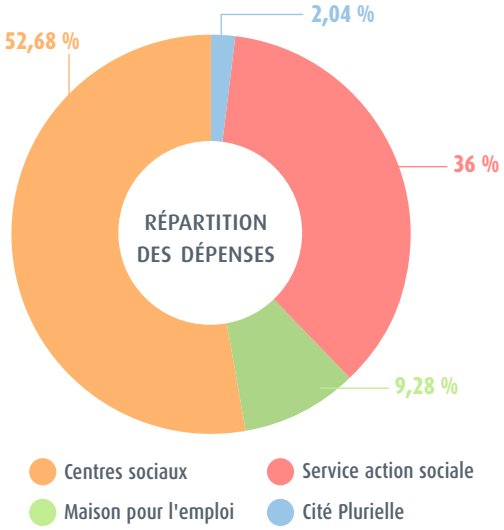

Le pôle action sociale regroupe 6 centres sociaux, la Maison pour l'emploi, le service social et l'accueil du CCAS ainsi que la mission Cité Plurielle – Lutte contre les discriminations.
La participation de la CAF au fonctionnement des centres sociaux est de 509 779 € ; elle représente 31,1 % des dépenses réalisées par les centres sociaux en 2014 (1,636 M €).
La participation du Conseil général à l'action sociale globale baisse encore (110 249 €) pour ne représenter plus que 3,5 % des dépenses du pôle action sociale en 2014.

> Pôle santé : 350 461 €

Le pôle santé englobe 2 services : les vaccinations qui représentent moins de 8 % des dépenses du pôle, et Trait d'union ParoleSanté qui représente donc 92 % de celles-ci.
Trait d'union ParoleSanté, dispositif intercommunal, est cofinancé par la Ville de Pont de Claix, l'Agence régionale de santé et le Conseil général.

Pôle administration générale : 836 457 €

Ce pôle est constitué de la direction du CCAS, soutenue par le service finances et administration, le pôle projets transversaux et le CLSPD.

FONCTIONNEMENT/RECETTES

Tous budgets confondus, les recettes d'exploitation en 2014 s'élèvent à 16 377 549 €. Elles sont constituées :
– d'une part, de recettes propres au fonctionnement du CCAS, pour un montant de 9 307 349 € en 2014 (dont 39 274 € de résultats reportés), soit près de 57 % ;
– d'autre part, de la subvention de fonctionnement versée par la Ville en 2014 pour l'ensemble de la politique sociale d'Échirolles, pour un montant de 7 070 000 €, soit environ 43 %.

→ LES FINANCEURS EXTÉRIEURS LES PLUS IMPORTANTS PAR PÔLE (HORS EFFORT VILLE ET HORS USAGERS)

• **Le pôle gérontologie** : 44 % des recettes de ce pôle proviennent de financements extérieurs. La part versée par l'ARS représente plus de 72 % des financements extérieurs ; la participation du Conseil général représente 16,5 %.

• **le pôle petite enfance** : 44 % des recettes de ce pôle émanent de financements extérieurs. Le principal étant la CAF avec plus de 97 % des financements extérieurs, soit 2,36 M €.

• **le pôle action sociale** : 25 % des recettes de ce pôle sont issus de financements extérieurs. Le poids de la participation de la CAF sur le pôle s'accentue avec 62,5 % des financements extérieurs ; le Conseil général représente 26,5 %. Les autres financeurs sont la Métro, l'État et la Région, dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale.

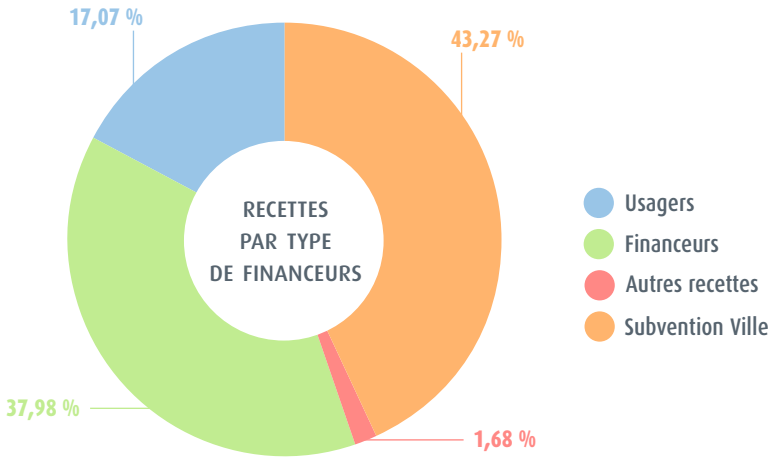

RÉPARTITION DES RECETTES PAR PÔLE

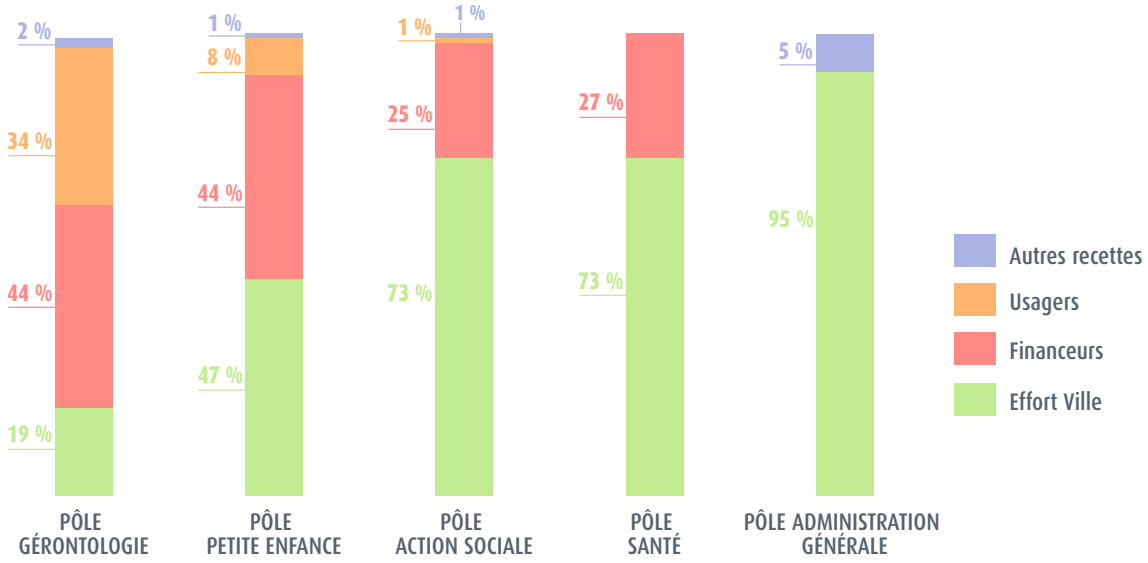

Réalisation : CCAS de la Ville d'Échirolles – Conception graphique/soutien rédactionnel : Incidence
Crédit photos : la France vue du ciel, Valérie Gaillard, Emilie Chaix, Salima Nekikeche, Baya Beratto, service communication, CCAS.